



Plusieurs conventions signées,
visite de Brahim Merad...
**Alger-Madrid:
Un nouveau départ ?**

Lire en page 03

R07
ORAN

Ecole des sous-officiers du matériel «Chahid Bendraoua-Abdelkader»
Visite guidée au profit des journalistes

2ème édition du Salon du commerce et des services électroniques
**Algérie Télécom annonce une gamme d'offres
promotionnelles au mois de Ramadhan**

A partir du 7 mars prochain
«Soirées théâtrales du Ramadhan»



Réunions des commissions permanentes et du Comité Palestine du Parlement arabe

Les sénateurs Fouad Sebouta et Abdelkrim Korichi présents au Caire

Le membre du Conseil de la nation, Premier vice-président du Parlement arabe, Fouad Sebouta, et le membre du Conseil de la nation et membre du Parlement arabe (PA), Abdelkrim Korichi, ont participé, les 24 et 25 février au Caire, aux réunions des commissions permanentes et du Comité Palestine du Parlement arabe, intervenant "en préparation de la troisième séance de la première session de la quatrième législature du Parlement arabe (PA), prévu ce mercredi 26 février", a indiqué un communiqué de la chambre haute du parlement. La réunion du Comité Palestine s'est tenue sous le slogan "La reconstruction de Ghaza un devoir, le déplacement des palestiniens un crime", pour faire entendre la voix du peuple arabe défendant le droit du peuple pa-

lestinien à préserver sa terre, et appeler à unifier les efforts internationaux et soutenir les efforts arabes pour relever ces défis et contrecarrer tous les plans visant à liquider la cause palestinienne". "Lors des réunions des commissions permanentes, les parlementaires arabes ont évoqué plusieurs questions, selon les domaines de compétence de chacune", ajoute le communiqué, précisant que les membres de la commission des affaires étrangères, de la politique et de la sécurité nationale qui se sont penchés sur les développements de la situation dans les pays arabes marquée par des crises politiques et sécuritaires, ont soumis leurs observations concernant le Document de la vision parlementaire arabe pour l'activation de la diplomatie préventive".

Algérie-Niger

Perspectives prometteuses pour l'avenir de la coopération bilatérale



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur, de la République du Niger, M. Bakary Yaou Sangaré, a indiqué mardi à Alger que sa rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, marquait "une étape significative" dans le renforcement des liens entre l'Algérie et le Niger, avec des perspectives prometteuses pour l'avenir de la coopération bilatérale. "Cette rencontre marque une étape significative dans le renforcement des liens entre l'Algérie et le Niger, avec des perspectives prometteuses pour l'avenir de la coopération bilatérale, tant sur le

plan énergétique que dans d'autres secteurs clés", a déclaré M. Bakary Yaou Sangaré à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République. Il a indiqué que l'entretien a, essentiellement, porté sur "la coopération bilatérale entre nos deux pays", relevant que "l'Algérie et le Niger entretiennent des relations de très longue date qui remontent à 1964". Il a rappelé, à cette occasion, que "notre première Commission mixte a été établie en 1971, puis a été transformée en Grande Commission mixte en 2011 et, actuellement, notre coopération touche pratiquement tous les aspects de la vie politique et économique".

Magramane s'entretient avec le vice-président du CICR

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, s'est entretenu avec le vice-président du Comité international de la Croix-rouge (CICR), Gilles Carbonnier, et ce dans le cadre de la poursuite de ses rencontres bilatérales en marge de sa participation au

Segment de haut niveau de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme à Genève du 24 au 26 février 2025, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Ces entretiens ont été "l'occasion de mettre en avant les relations solides et privilégiées entre l'Algérie et le CICR, et de réitérer l'engagement ferme et constant de l'Algérie au Droit international humanitaire (DIH)".

Espagne

Merad rencontre le Secrétaire d'Etat à la politique territoriale



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a rencontré, mardi, le Secrétaire d'Etat à la politique territoriale espagnole, M. Arcadi Espana Garcia, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Espagne, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume d'Espagne, et de cadres des deux côtés, a permis de "passer en revue le système juridique des deux pays ainsi que les mécanismes adoptés pour la gestion des affaires locales", précise le communiqué. A cette occasion, M. Merad a présenté "les changements décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de gouvernance locale, notamment en initiant la révision des codes communal et de wilaya et l'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) pour l'adapter aux enjeux actuels". Le ministre a également présen-

té l'expérience algérienne visant à instaurer l'équité en matière de développement, notamment par le biais de programmes complémentaires, ayant bénéficié à plusieurs wilayas et du programme de rattrapage du développement de proximité". Il a, à cette occasion, salué "l'approche actuelle, à travers laquelle les pouvoirs publics algériens s'emploient à réaliser la diversification économique, et à faire des collectivités locales un levier générateur de richesses, tout en œuvrant à la consécration des principes du développement durable, citant notamment les projets de transition numérique et le mégaprojet du Barrage vert". Les entretiens ont permis de "découvrir nombre de modèles économiques réussis en Espagne, notamment dans les domaines de l'agriculture, l'industrie et le tourisme, ainsi que les moyens d'intégration des petites et moyennes entreprises (PME), dans la dynamique économique locale", ajoute le communiqué.

Web Summit Qatar

Participation d'une délégation de start-up algériennes



Une délégation de start-up algériennes participe à Doha au Web Summit Qatar 2025 pour présenter des solutions innovantes développées localement et rencontrer des investisseurs et des experts internationaux, indique un communiqué du ministère de l'Economie de la con-

naissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Chapeautée par l'accélérateur public Algeria Venture et encadrée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la participation algérienne à cette manifestation est placée sous le slogan "Algeria is rising".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Plusieurs conventions signées, visite de Brahim Merad...

Alger et Madrid: Un nouveau départ?

Par Synthèse de B. L.

Tout semble aller pour le mieux entre l'Algérie et l'Espagne. Depuis quelques mois, les relations connaissent une embellie certaine qui n'a échappé à personne. Les tensions diplomatiques semblent céder la place aux réalités économiques. En effet, les relations économiques entre les deux pays voisins sont relancées et connaissent un nouvel essor. Les nombreux accords signés en 2024, prouvent, on ne peut mieux, cette volonté mutuelle d'aller de l'avant, notamment au niveau de la coopération commerciale et industrielle. La brouille diplomatique de 2022 qui a affecté grandement les relations entre l'Algérie et l'Espagne, suite au revirement inattendu de l'Espagne concernant la question du Sahara occidental et qui a impacté les échanges commerciaux, s'estompent graduellement notamment depuis la nomination d'un nouveau ambassadeur de l'Algérie à Madrid en 2024. Depuis, les relations s'améliorent et une reprise économique progressive poursuit son chemin, relèvent de nombreux observateurs. Septembre 2024 : Une convention est signée entre la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) et la Chambre de Commerce de Barcelone. Cette convention a sonné, semble-t-il, le début de l'embellie. 17 fé-

vrier 2025 : une nouvelle convention est signée entre l'entreprise algérienne «Méditerranée Polyester» et la société espagnole «Néo Résine». Cette convention concerne la production de résine en Algérie pour répondre à la demande locale avec des projections d'exportation. D'ailleurs, le DG de «Méditerranée Polyester», Said Hamza, n'a pas manqué de souligner toute l'importance de ce partenariat pour le marché algérien. Pour leur part, les services de Douanes ont mis en avant les mesures facilitant les opérations d'exportation hors hydrocarbures. Par ailleurs, une rencontre organisée par l'Organisation algérienne du Commerce et de l'Investissement social (OACIS) a permis à des opérateurs économiques des deux pays notamment ceux de la région d'Alicante de se lancer dans l'exploration de nouvelles perspectives de collaboration. Ainsi, le représentant du port d'Alicante, David José, s'est félicité du dynamisme des échanges commerciaux entre l'Espagne et l'Algérie, mettant en avant le développement du trafic maritime entre Alicante et Oran. Et ce n'est pas tout, puisque le coordinateur de la Chambre de commerce d'Alicante, Louis Ferrero Rozilio, a également souligné l'importance de ces rencontres pour renforcer les partenariats économiques entre les deux pays. Du coup, l'OACIS a signé un accord avec une so-

ciété espagnole spécialisée dans la prospection, élargissant ainsi ses actions pour attirer davantage d'investissements en Algérie. Faut-il ajouter que le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu une délégation de la société espagnole «Técnicas Reunidas», dirigée par Juan Llado Arburua. Les discussions ont porté sur les projets en cours, notamment la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud et une unité de production de polypropylène en Turquie. M. Hachichi a insisté sur l'importance de respecter les délais de réalisation des projets, rappelant que la raffinerie de Hassi Messaoud jouera un rôle clé dans l'augmentation de la production nationale de carburants et l'ouverture de nouvelles perspectives d'exportation. Ce sont ainsi, autant de signaux qui reflètent cette volonté des deux pays d'aller vers l'avant dans le domaine de la coopération économique. Il faut signaler que l'Algérie, malgré le différend sur la question du Sahara occidental, n'a jamais cessé ses livraisons de gaz au royaume d'Espagne, ce qui prouve sa sincère volonté de respecter ses engagements commerciaux. La récente visite du ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, à l'Espagne, témoigne également de ce réchauffement qui pourrait d'ailleurs aboutir à une nouvelle phase dans la coopération entre les deux pays.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

La presse française à la botte de l'extrême droite

«Aujourd'hui avec la montée préoccupante de l'extrême-droite et du racisme, j'ai le sentiment que nous sommes déjà en guerre».

Abbé Pierre

Quand les socialistes hypocrites veulent dire quelque chose de mal sur l'Algérie, ils charment les cyniques de l'extrême-droite de le dire publiquement. Contrairement à ce que l'on pense tout le temps, la majorité des français épouse les thèses politiques de l'extrême-droite. Les vrais décideurs- ceux qui ne se montrent pas en public, c'est-à-dire, ceux qui sont allergiques aux fortes lumières des médias, utilisent le courant de l'extrême-droite, afin qu'il exécute certaines abominables tâches. Ils savent déjà que la nature des gens de l'extrême droite n'a pas de problèmes à s'afficher avec cette mauvaise gueule. Contrairement aux autres courants politiques, notamment les socialistes, adorent se montrer avec le masque de l'agneau. C'est justement ce que nous sommes en train de constater, ahuris, depuis le déclenchement de cette forte crise, entre l'Algérie et la France. C'est la fachosphère, Le Pen et compagnie, qui s'est chargée d'insulter les Algériens. On dirait que toute la presse française s'est alignée, au pas cadencé, sur les positions Lepénistes. Une autre vipère membre du cercle fasciste français, une certaine Sarah Knafo, eurodéputée de son état, représentant un autre parti fasciste « Reconquête » (fondé en 2021). Cette formation aurait, indirectement, été créée par le juif sioniste Eric Zemmour! (dit le Pingouin). Cette dernière prétendait que l'Algérie coûterait 09 milliards d'euros à la France!!! Sur son site internet, Knafo avait laissé une déclaration fort importante «L'Algérie nous coûte chaque année plus de 9 milliards d'euros. 9 milliards d'euros, c'est plus que le budget du ministère de l'Agriculture. C'est trois fois le budget de l'Outre-mer français » avait-elle dénoncé. En ajoutant, que ce montant est payé «par le contribuable français à l'Algérie», dont le gouvernement insulte la France «tous les jours» et «de toutes les manières possibles». De notre part, nous souhaitons que le gouvernement algérien apporte les réponses adéquates à ces prétentions mensongères. Parce que, par-là, la députée de Zemmour cherchait à provoquer des réactions chez les contribuables français. S'il y avait des malades algériens transférés vers des établissements hospitaliers français... Ces prises en charges médicales sont payées au dernier sou par le gouvernement algérien. Même un café servi au malade est facturé (comme étant un produit de luxe). Un séjour hospitalier de dix jours coûterait au Trésor algérien pas moins de 100 millions de centimes (soit un million de dinars). Soit un peu plus de dix milles euros !!!

Réunion du Gouvernement

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mardi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi relative aux Wakfs, du projet de décret exécutif relatif aux marchés publics, et à des communications relatives aux secteurs de la construction ferroviaire, des travaux maritimes et du foncier économique, selon un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mardi 25 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de la nouvelle mouture de l'avant-projet de loi relative aux Wakfs, enrichi à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, édictées lors du Conseil des Ministres du 07 Avril 2024, en vue de promouvoir et de moderniser le Système des biens Wakfs et de créer une dynamique nouvelle qui lui permettrait de renforcer sa contribution à l'effort de développement économique et social.

Le Gouvernement a également poursuivi l'examen du projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales relatives aux marchés publics, visant à établir les mécanismes opérationnels à même de garantir une mise en œuvre efficace du cadre législatif en vigueur, notamment en vue d'optimiser l'usage des ressources publiques et d'instaurer un cadre favorisant la transparence, concurrentiel et équitable des marchés publics. En outre, le Gouvernement

a entendu une communication sur le taux d'avancement dans la mise en œuvre de la décision de Monsieur le Président de la République relative à la création du Groupe Public de Construction Ferroviaire et du Groupe de Travaux Maritimes, afin de renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'ingénierie et de la construction dans ces deux secteurs stratégiques à travers la création de deux Groupes à même de contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'important programme d'investissement pour le développement des secteurs ferroviaire et maritime, et d'accéder à

terme aux marchés internationaux. Enfin, le Gouvernement a suivi le processus de finalisation de la mise en œuvre du nouveau système de gestion du foncier économique destiné à l'investissement, à travers l'examen des mesures prises et celles devant être prises dans les meilleurs délais, pour la mise en place effective de l'Agence nationale du foncier industriel et l'Agence nationale du foncier urbain, compte tenu de leur rôle important, ainsi que l'Agence nationale du foncier touristique, et ce, afin de renforcer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement".

Restrictions de circulation pour les Algériens titulaires de documents de voyage spéciaux

L'Algérie exprime sa surprise et son étonnement

L'Algérie a exprimé sa surprise et son étonnement face à des mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises par le gouvernement français à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Le Ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères a fait état de mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas", lit-on dans le communiqué. "Le Gouvernement algérien exprime sa surprise et son étonnement quant à cette annonce dont il n'a

été aucunement informé comme le commandent les dispositions de l'article 8 de l'accord algéro-français en matière d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service", ajoute la même source, précisant que les autorités algériennes "n'ont aucune connaissance de pareilles mesures restrictives à l'exception de deux cas précis intervenus sur la période récente". "Le premier cas, sur demande d'explications algérienne, a fait l'objet d'explications françaises et a été qualifié d'incident malheureux dû à une rupture dans la chaîne de commandement.

Le deuxième cas intervenu très récemment fait l'objet actuellement d'une même demande d'explications adressée aux autorités françaises", souligne également le texte du ministère. L'annonce de ces

mesures dont l'Etat algérien "n'a pas été informé s'inscrit dans la longue liste des provocations, des intimidations et des menaces dirigées contre l'Algérie. Celles-ci sont de nul effet sur notre pays qui n'y cédera pas. Toute mesure attentatoire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques, strictes et immédiates". "L'Algérie est manifestement devenue l'enjeu de querelles politiques intra françaises où tous les coups bas politiques sont permis dans le cadre d'une compétition, dont l'extrême droite est l'instigateur, le référent et le donneur d'ordres. Cette dynamique qui entraîne dans son sillage, non seulement des forces politiques françaises, mais également des membres du gouvernement français, peut avoir des conséquences incalculables sur la relation algéro-française dans toutes ses dimensions", conclut le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Un nouveau coronavirus découvert mais...

Une équipe de chercheurs chinois, dirigée par la virologue Shi Zhengli, a découvert un nouveau coronavirus, nommé HKU5-CoV-2, chez des chauves-souris. Ce virus présente une caractéristique inquiétante : il pourrait potentiellement se transmettre à l'humain, rappelant les mécanismes du Sars-CoV-2, responsable de la pandémie de Covid-19. Le HKU5-CoV-2 appartient au sous-genre Merbecovirus, qui inclut également le virus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (Mers-CoV) qui, lui, se transmet notamment des chameaux à l'humain par contact physique et à un taux de mortalité de 35 %, selon l'OMS. L'étude, publiée le 18 février dans la revue scientifique Cell, a été menée par plusieurs instituts chinois, dont le laboratoire de Guangzhou, l'académie des sciences de Guangzhou et l'Institut de virologie de Wuhan. Ce dernier est au cœur des débats depuis le début de la pandémie de Covid-19 en raison de son lien présumé avec les origines du virus. Cette découverte relance les craintes d'une possible nouvelle pandémie, bien que le risque de transmission à l'humain nécessite des recherches supplémentaires pour être confirmé. Shi Zhengli, surnommée la "femme chauve-souris" pour ses travaux sur les virus issus de ces animaux, continue d'étudier les risques liés aux coronavirus zoonotiques. Bien que la découverte du HKU5-CoV-2 chez les chauves-souris soulève des questions sur les risques de transmission à l'humain, il n'y a pas de raison immédiate de s'inquiéter. Aucun cas de transmission humaine n'a été signalé, et la capacité de ce virus à infecter les humains semble limitée pour l'instant. Cependant, cette découverte met en lumière l'importance de la surveillance des virus chez les animaux sauvages, en particulier les chauves-souris, qui hébergent une grande diversité de virus grâce à leur système immunitaire unique. Leur métabolisme élevé et leur température corporelle élevée due au vol créent un environnement qui force les virus à s'adapter, les rendant parfois plus résistants lorsqu'ils infectent d'autres espèces, y compris l'homme. Les régions comme l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud, où les contacts entre humains et faune sauvage sont fréquents, sont particulièrement surveillées. La pandémie de Covid-19 a démontré l'impact dévastateur qu'un virus animal peut avoir lorsqu'il franchit la barrière des espèces. Ainsi, une vigilance constante et des recherches approfondies sont essentielles pour anticiper et prévenir de futures pandémies.

Finance islamique

Un Colloque pour atteindre les objectifs suprêmes de la charia

Le Haut Conseil islamique (HCI) a organisé, mardi à Alger, un colloque sur la finance islamique, au cours duquel les participants ont proposé des solutions à même de promouvoir l'expérience algérienne en la matière. Dans son allocution à cette occasion, le président du Conseil, Mabrouk Zeid El Kheir, a indiqué que "depuis dix ans, le HCI n'a eu de cesse d'instaurer la finance islamique et d'assurer son développement et son adaptation à la réalité", mettant en avant le rôle du Conseil dans la dynamisation de l'activité bancaire en délivrant des certificats de conformité. Il a, à ce propos, souligné que l'investissement islamique constituait "le mécanisme le plus approprié" pour atteindre les objectifs suprêmes de la charia. Pour sa part, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a estimé que "l'adoption de la finance islamique est synonyme de la consécration d'un système équitable", soulignant "la nécessité pour les banques islamiques d'écarter toute ressemblance avec les banques traditionnelles, tout en œuvrant à parachever les formules de transactions islamiques concernant l'investissement et les services bancaires". Il a également appelé les institutions bancaires à "jouer un rôle tangible dans la création d'emplois à travers un financement sain et des projets bénéfiques".

Développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique
L'Algérie compte moderniser sa stratégie nationale

Les autorités algériennes comptent moderniser la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en vue de renforcer l'exploitation des énergies renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique dans divers secteurs, notamment l'industrie, l'agriculture, le transport et l'habitat, a indiqué, mardi, une responsable au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. La cheffe de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nacima Rachedi, a précisé, à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur "les solutions de l'énergie solaire pour le secteur économique", que cette stratégie permettra la mise en place d'un système énergétique intégré favorisant l'élargissement de l'exploitation des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité de la consommation de l'énergie. Dans une allocution prononcée au nom du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaâ, la responsable a souligné que le gouvernement accordait

une grande importance au développement des énergies renouvelables en tant que secteur stratégique qui contribue à diversifier l'économie nationale et à assurer la sécurité énergétique à moyen et long terme. Elle a en outre souligné que la création d'un secrétariat d'Etat, chargé des Energies renouvelables, s'inscrivait dans le cadre de cette démarche. Le plan d'action sectoriel prévoit notamment la création d'un environnement économique favorable pour soutenir les projets de production d'électricité à partir de sources renouvelables, et ce, à travers le renforcement de l'intégration industrielle, le développement de l'industrie locale, la consolidation des réseaux électriques, la promotion du partenariat entre les secteurs public et privé, tout en drainant les investissements étrangers. Mme Rachedi a affirmé, à ce propos, que le travail était en cours pour actualiser les cadres juridiques et réglementaires, et mettre en place des mécanismes encourageants pour la généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables, et ce que cela implique comme soutien à la production et l'autoconsommation, développement de mécanismes de finance-

ment innovants et encouragement des Start-up et micro-entreprises. Evoquant les efforts du secteur en matière de maîtrise de l'énergie, la responsable a insisté sur l'importance de la rationalisation de la consommation dans les secteurs vitaux, à savoir l'Habitat, les Transports et l'Industrie, à travers des plans d'action avec des indicateurs de performance et un calendrier afin de garantir l'obtention des résultats escomptés. Pour ce qui est des projets en cours de réalisation, Mme Rachedi a rappelé le lancement d'un programme prévoyant la production de 3000 mégawatts d'énergie solaire via 20 nouvelles stations, en sus d'une centrale solaire dans la wilaya de Tindouf d'une capacité de 200 mégawatts, à l'effet de répondre aux besoins de la région et en soutien aux projets d'exploitation de la mine de Gara Djebilet. L'Algérie travaille également à l'hybridation des systèmes d'énergie solaires avec les centrales électriques fonctionnant au diesel dans le sud, outre les projets d'énergie solaire pour les sites de Sonatrach, a-t-elle ajouté, précisant que la capacité totale installée des énergies renouvelables devrait dépasser 4.000 mégawatts.

Ports

Plusieurs mesures pour le passage au travail en continu avant fin février

Le groupe Serport a mis en œuvre plusieurs mesures pour assurer la transition des infrastructures portuaires vers un système de travail en continu (24/24h) d'ici la fin du mois, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué mardi son PDG Mohamed Karim Eddine Harkati. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Harkati a souligné que cette transition s'accompagnera d'une série d'actions visant à améliorer la performance des ports et à réduire les délais de traitement des navires. Parmi ces actions figurent l'acquisition de nouveaux scanners pour les services des Douanes, le renforcement des effectifs des entreprises portuaires et l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs du secteur, notamment les Douanes et les services du commerce. Le président de la République avait ordonné début février, lors d'un Conseil des ministres, la généralisation du travail en continu dans les ports à activité économique, notamment ceux de Djendjen, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem. Dans cette perspective, Serport prévoit plusieurs initiatives, dont une meilleure planification de l'arrivée des navires et l'introduction de nouveaux équipements en 2025, destinés à optimiser le traitement des marchandises et à réduire le temps de séjour des navires à quai, affirme le responsable. Par ailleurs, la création de zones de dégagement au sein des infrastructures portuaires est en cours afin de fluidifier l'évacuation des marchandises ayant dépassé leur délai réglemen-

taire de séjour, a-t-il assuré, ajoutant qu'une interopérabilité entre la plateforme digitale douanière (ALCES) et celle de Serport (APCS) est également en phase de finalisation pour automatiser les procédures de passage des marchandises. Une première phase de ce projet concernera les ports d'Alger, Skikda et Béjaïa. Un dossier pour la création d'une zone de dégagement pour le port de Béjaïa, dans la région de Tixter (Bordj Bou Arréridj), a déjà été validé par la direction générale des Douanes (DGD), tandis que des études sont en cours pour les ports d'Alger et de Skikda, selon M. Harkati. Pour améliorer la logistique portuaire, le groupe Serport mise également sur l'extension de la connecti-

tivité ferroviaire, inscrite dans la stratégie du ministère des Transports à l'horizon 2035. Cette intégration vise à désengorger les ports en réduisant la dépendance aux camions, dont le nombre demeure insuffisant, pénalisant, ainsi, l'acheminement des marchandises. Dans le cadre de la modernisation des infrastructures, une enveloppe de 14 milliards de dinars a été allouée à des travaux de réhabilitation des quais des ports d'Alger, Annaba, Ghazaouet et Ténès. En parallèle, 29 milliards de dinars seront investis dans l'acquisition de nouveaux équipements, notamment des portiques de quai, des grues, des chariots élévateurs et des scanners de contrôle des marchandises, a-t-il dit.

Energie

L'entreprise chinoise «Sinopec» intéressée par l'investissement

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, une délégation de l'entreprise chinoise "Sinopec" conduite par son premier vice-président, M. Niu Xuanwen qui a fait part de la volonté de l'entreprise de renforcer sa coopération avec le groupe Sonatrach, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui a eu lieu au siège du ministère, en présence de ses cadres et du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, intervient dans le cadre du renforcement des relations stratégiques entre l'Algérie et la Chine dans le domaine de l'énergie, les deux parties ayant passé en revue l'état de la coopération et du partenariat entre Sonatrach et Sinopec et affirmé sa solidité et son importance stratégique. La rencontre a également permis de débattre des opportunités d'affaires et des perspectives d'investissement de "Sinopec" en Algérie, notamment dans les domaines de la recherche, de la prospection, de l'exploitation et du transfert des hydrocarbures, ajoute le communiqué. Lors des discussions, le ministre d'Etat a souligné l'importance d'élargir la coopération entre "Sonatrach" et "Sinopec" à de nouveaux domaines dans l'industrie pétrolière et gazière, précisant que "les relations de coopération entre l'Algérie et la Chine sont un modèle réussi pour les partenariats constructifs et innovants".

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Elimination d'un terroriste et reddition d'un autre en une semaine

Un terroriste a été abattu, un autre s'est rendu aux autorités militaires, et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, durant la période du 19 au 25 février, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 19 au 25 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "suite à une opération de fouille et de ratisage à Médéa, un détachement de l'ANP a abattu le 20 février 2025 le terroriste dénommé Sawan Boualam, alias Hilal et a récupéré un pistolet-

mitrailleur de type Kalachnikov et d'autres effets", relève le communiqué. Dans le même contexte, "le terroriste dénommé +Mohamed Benyahia+ alias Abdel Rafie, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 60 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 49 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,56 kilogrammes de cocaïne et 776374 comprimés psychotropes ont été saisis". A Ta-

manrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 386 individus et saisi 30 véhicules, 203 groupes électrogènes, 119 marteaux-piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué. De même, "29 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet automatique, 10 fusils de chasse, 42342 litres de carburant, ainsi que 57 quintaux de tabacs et 49 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations", note la même source. Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 163 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

Gares routières

Renforcement des dessertes et prolongement des horaires à l'occasion de Ramadhan

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie "SOGRAL" a annoncé, dimanche dans un communiqué, le renforcement du programme des dessertes quotidiennes pour le transport des voyageurs, avec prolongement des horaires de travail, pour répondre à la demande croissante sur le transport terrestre, à l'occasion du mois de Ramadhan. La société a précisé dans son communiqué, que les mesures prises consistent en le renforcement des dessertes, à hauteur de 30%, durant la semaine en cours, pour permettre à tous les voyageurs de se déplacer à travers les gares routières, notamment les grandes gares connaissant une grande affluence, à l'instar des gares routières d'Alger, Sétif, Constantine (Sahraoui-Ali Mendjeli), Tlemcen, Ouargla, Annaba, Bejaia, El Oued, Sidi Bel Abbés et Mostaganem. De plus, les horaires de travail des gares routières seront prolongés 24/24H, durant le mois sacré, avec ajustement du programme de lancement des dessertes, en fonction des besoins des citoyens, et en coordination avec les directions des transports, outre le décalage de certaines dessertes vers l'après-midi et la nuit, tout en prenant compte des horaires d'El Iftar. "SOGRAL" a également décidé, selon la même source, de renforcer la coordination avec les directions des transports et les représentants des syndicats des transporteurs, en vue d'assurer la permanence (nuit) à l'effet de répondre aux besoins des citoyens. A l'occasion du mois de Ramadhan, la vente électronique des tickets sera généralisée à la plupart des gares routières, en vue de permettre aux citoyens d'acheter leurs tickets sans se déplacer vers

les gares routières, tout en sensibilisant les propriétaires des locaux commerciaux à l'ouverture de leurs magasins durant la nuit. Des espaces commerciaux de proximité seront également ouverts au niveau des gares routières, en vue de permettre aux citoyens de subvenir à leurs besoins quotidiens durant le mois de Ramadhan à des prix compétitifs, notamment à Bejaia, Msila, Drean (Taref), et d'autres gares routières. Entre autres mesures prises par SOGRAL, l'organisation de tables de l'iftar au niveau de toutes les gares routières, au profit des jeunes, en coordination avec les Croissant-Rouge algérien (CRA), les associations caritatives, et les représentants de la société civile, et des corps de sécurité, ajoute le communiqué. En outre, la Société d'exploitation des gares routières a fait état dans son communiqué, de la mise en place d'aires de repos au niveau des gares routières au profit des conducteurs de bus assurant les longues dessertes, outre la mobilisation de travailleurs

supplémentaires pour assurer la continuité de service, et l'intensification des campagnes de sensibilisation pour prévenir les accidents de la route, en coordination avec les corps de sécurité, et les associations concernées par la sécurité routière, sous le slogan "Pour un Ramadhan sans accidents". Des espaces dédiés au don de sang seront également mis en place au niveau des gares routières, le renforcement des agents de sécurité et de prévention (après-midi et nuit), en sus de la consolidation de la coordination avec les corps sécuritaires concernées. De plus, les opérations d'inspection et de contrôle seront intensifiées afin d'améliorer la qualité des services. Enfin, SOGRAL a expliqué dans son communiqué, que ces mesures visant à faciliter la mobilité des citoyens, avant et pendant le mois de Ramadhan, tendent, aussi, à "assurer la continuité des services de transports, en fonction des besoins des citoyens et en application des orientations du ministre des Transports".

Accidents de la circulation

34 morts et 1641 blessés en une semaine

Trente-quatre personnes sont décédées et 1641 autres ont été blessées dans 1353 accidents de la circulation survenus durant la période du 16 au 22 février à travers le pays, a indiqué, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 5 morts et 65 blessés suite à 57 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 610 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (43 incendies), Blida (35) et Oran (35). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 512 personnes en situation de danger et exécuté 6561 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi Saisie de 60.000 comprimés psychotropes et près de 06 kg de kif

La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi a arrêté, au cours de la semaine dernière, un individu activant au sein d'un groupe criminel et saisi 60.000 comprimés de type «Prégabaline» et près de 6 kg de kif traité, selon un bilan rendu public, mardi, par les services de la Sûreté nationale. Le service de wilaya de Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi a procédé «au cours de la semaine dernière, à l'arrestation d'un individu activant au sein d'un groupe criminel organisé, spécialisé dans le trafic de drogues et de psychotropes, ainsi qu'à la saisie de 60.000 comprimés de type +Prégabaline+ et de 5,850 kg de kif traité», précise la même source. «Cette quantité de stupéfiants et de psychotropes a été saisie par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, relevant du même service de wilaya, suite à l'arrestation du mis en cause et à la perquisition de son domicile à Aïn Fakroun, qu'il utilisait comme lieu pour dissimuler son activité criminelle».

Pour éviter certains accidents durant le mois de Ramadhan La Protection civile présente les mesures préventives à prendre

La Protection civile a présenté mardi les mesures préventives nécessaires à prendre par le citoyen durant le Ramadhan pour éviter certains accidents. Dans un communiqué, la Protection civile a recommandé aux usagers de la route de respecter le code de la route, éviter les excès de vitesse et respecter la distance de sécurité. Il est aussi recommandé de faire des pauses en cas de fatigue ou somnolence et de procéder à la maintenance régulière des véhicules. Pour les motocyclistes, le port du casque est fortement recommandé comme moyen de protection. Relevé, par ailleurs, que les femmes et les enfants sont "les plus exposés" à la mauvaise utilisation ou au stockage des produits détergents et chimiques, la Protection civile a recommandé d'éviter le mélange des produits et de porter des gants et des vêtements de protection, et de ranger ce type de produits hors de portée des enfants. En outre, la Protection civile a mis en garde contre les risques de brûlures et les intoxications alimentaires qui sont généralement attribuées au "non-respect des conditions de conservation (rupture de la chaîne de froid) et le mauvais stockage ainsi que l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique et le manque d'hygiène".

Fédération algérienne des consommateurs

Appel à une consommation responsable et équilibrée pendant le Ramadhan

La Fédération algérienne des consommateurs (FAC) a appelé, mardi à Alger, les ménages à adopter une consommation plus raisonnée et responsable pendant le mois de Ramadhan, tout en les rassurant sur la disponibilité des produits alimentaires sur le marché. Invité au Forum d'El Moudjahid, à l'occasion de l'approche du mois sacré, le président de l'association, Zaki Hariz, a appelé les ménages algériens à privilégier une consommation équilibrée, mettant en garde contre les achats excessifs et le gaspillage alimentaire. "Le marché national sera largement approvisionné en produits alimentaires de première nécessité. Les stocks de céréales, légumes, fruits et viandes sont suffisants", a-t-il assuré, soulignant l'importance d'une gestion prudente des achats pour éviter à la fois la surconsommation et la spéculation sur certains produits. A cette occasion, il a rappelé les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour garantir une offre stable et régulière, répondant ainsi à la demande accrue des ménages durant ce mois sacré.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'hydraulique
Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran

SEOR – SPA

Centre opérationnel

Département contrats et marchés

05 ; Rue Des Frères Bouchakour - Oran

NIF : 000831010963259

Deuxième Avis d'Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales du lot 03

N° 09 / SEOR / 2024

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran lance un deuxième avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse exclusivement, aux représentants et revendeurs de pièces hydrauliques avec registre de commerce dans le domaine de l'hydraulique et de la quincaillerie générale.

Avant pour objet : « Acquisition des clapets ».

Cet appel d'offre concerne le lot 03 après infructuosité :

Lot N°03 : Clapet sandwich simple et double battant
Minimum de : 3 000 000 DA/TTC et un Maximum de : 5 000 000 DA/TTC.

La liste sommaire des pièces exigées devra comporter trois (03) offres candidature, technique et financier

1- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée
- Déclaration de probité ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée

Pour l'intégralité des pièces exigées se conformer à l'article 07 Du cahier des charges.

2- L'offre technique doit comprendre notamment :

- Le cahier des charges, paraphé et signé portant la mention « lu et accepté ».
- La déclaration à souscrire dument renseignée, datée et signée (sous peine de rejet).

3- L'offre financière :

- La lettre de soumission renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dument datée signés par le soumissionnaire
- La durée de préparation des offres est de **21 jours** à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou la presse nationale.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 heures à l'adresse indiquée ci-dessus. Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de Préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément aux prescriptions du cahier des charges doivent être déposées à l'adresse ci-dessus sous trois enveloppes fermée et cachetée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention suivante :

Deuxième Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour lot 03
N° 09/SEOR/2024

Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran. "SEOR-SPA"

Projet : « Acquisition des clapets »

Lot N°03 après infructuosité: Clapet sandwich simple et double battant.

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Chaque pli devra contenir trois (03) enveloppes distinctes, l'une relative au dossier de candidature, l'offre technique et l'autre à l'offre financière.

Le cahier des charges précisant les conditions et modalités de soumission peut être retiré à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant de cinq mille dinars (5000,00DA) par un chèque ou un virement au compte de SEOR-spa N° RIB : 00300949000108630089, auprès La Banque de L'Agriculture et du Développement Rural – Badr , adresse 114 Rue LARBI BEN M'HIDI, agence 949 - oran

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
N° d'immatriculation fiscale (DEP) : 000146019005648

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 et des délégations du service public portant réglementation des marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Témouchent, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel national ouvert avec exigence de capacités minimales N°30/DEP/2024 paru aux quotidiens nationaux « LE CARREFOUR D'ALGERIE » et « بونور » en date du 03/12/2024 relatif à L'Aménagement des établissements scolaires du cycle primaire.

DAIRA DE AIN TEMOUCHENT

Lot N°01: - Aménagement de l'école "MARIE CURIE" à Ain Témouchent.

Lot N°02: - Aménagement de l'école "LARBI FEKHAR" à Ain Témouchent. DESTINEE AUX MICRO ENTREPRISES.

DAIRA DE EL AMRIA

Lot N°03: -Aménagement d'un terrain de sport et revêtement en gazon synthétique de l'école "BOURSALI BOUABDELLAH" à El Amria DESTINEE AUX MICRO ENTREPRISES.

Lot N°04: -Travaux d'aménagement et réfection des classes à l'école primaire "ABDELKADER BAHRI" à Ouled Taoul Commune Ouled Boudjemaa..

DAIRA DE AIN LARBAA

Lot N°05: -Aménagement de l'école "ABDELHAMID IBN BADIS" à Ain Larbaa.

Que le résultat de l'appel d'offre est le suivant :

Designation du projet	Entreprise	Montant de la soumission en DA TTC	Montant de l'offre financier après correction en TTC (DA)	Note Tech	Délai	Observation
DAIRA DE AIN TEMOUCHENT Lot N°01: - Aménagement de l'école "MARIE CURIE" à Ain Témouchent.	BENMELHA MOUSSA KARIM NIF 16946090040119100000	2.062.865,00	/	49	02 mois	Moins disant
Lot N°02: - Aménagement de l'école "LARBI FEKHAR" à Ain Témouchent DESTINEE AUX MICRO ENTREPRISES.	TAOUI NACEUR NIF 198446190007036	2.101.064,00	/	40	45 jours	Moins disant
DAIRA DE EL AMRIA Lot N°03: -Aménagement d'un terrain de sport et revêtement en gazon synthétique de l'école "BOURSALI BOUABDELLAH" à El Amria DESTINEE AUX MICRO ENTREPRISES.	Le seul soumissionnaire préqualifié à déjà bénéficié du lot N°02					
Lot N°04: -Travaux d'aménagement et réfection des classes à l'école primaire "ABDELKADER BAHRI" à Ouled Taoul Commune Ouled Boudjemaa.	BECHLAGHEM MOHAMED NIF 180200103869184	8.709.372,00	7.324.807,00	52,50	02 mois	Moins disant
DAIRA DE AIN LARBAA Lot N°05: -Aménagement de l'école "ABDELHAMID IBN BADIS" à Ain Larbaa.	MALIK LILINDJAZ NIF 002420074290404	3.283.210,00	/	46,50	02 mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance de leurs résultats peuvent se rapprocher du service des marchés publics de la DEP au plus tard (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, et cela conformément à l'article N°82 alinéa 3 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Les soumissionnaires qui contestent ce résultat, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux et au BOMOP, auprès de la commission des marchés compétente conformément à l'article N°82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531003144 27.02.2025

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya D'El- Bayadh
Daira De Rogassa
Commune De Cheguig

Avis D'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence Des Capacities Minimales N°:01/2025

NIF : 098432175065418

Conformément du décret présidentiel n° : 15-247 du : 16/09/2015
Portant réglementation des marchés publics .

Dans Le Cadre Des BC. La Commune De Cheguig Annonce Un Avis D'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence des Capacities Minimales Pour :

Acquisition d'un Camion 15T .

Les Entreprises Qualifiées . Les établissements intéressés par cette annonce doivent soumettre un dossier commercial adapté à la nature de l'acquisition.

Peuvent Retrait Le Cahier Des Charges Contre Paiement De La Somme De Dix Mille Dinars Algerien (10.000.00 da) Dans Un Delai De Dix Jours 10 Jours Auprès Du Bureau Marchés Pendant Les temps Officiel Du Travail Apartir De Date De La Première Parution Dans La Presse (Arabe- Français Et Bomop) Les Dossier Doivent Etre Adresses Sous 03 Enveloppes Separees (Condidat Technique Et Financier) Accompagnés Des Pièces Prévues Par La Règlementation En Vigueur(Voir Cahier Des Charges) Dans Un Grand Enveloppe Anonyme Et Comporter L'Intituled L'Operation La Mention:

*Avis D'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence des Capacities Minimales N° : 03

A ne Pas Ouvrir * A Monsieur Le Prèsidont D'ApC De Cheguig .

Daira De Rogassa

Wilaya D'El -Bayadh

L'Enveloppe Extérieure Doit Etre Anon Yme . Et Comporter La Mention :

*Avis D'Appel D'Offres Avec Exigence des Capacities Minimales N° : 01 .

A Ne Pas Ouvrir *La Date Limite De Dépôt Des Offres Est Fixée Dixième (10) Jours .Apartir De La Date De La Première Parution Dans La Presse Du Prèavis Cette Date Est Tacitement Reportée Au Premier Jour vrible Au Cas Ou Cette Date Coïncide Avec Des Jours Fèries Et / Ou Repos Hebdomadaire.

De Dépoees Des Offres A 14 Heur .Les Soumissinnaires Resteront Engages Par Leurs Offres Cent Jours (100) Jours . Acompte De La Date Limite De Depot Des Offres .

B.CN: 07 date 05/02/2025

FAX:049.61.81.46.

Le Prèsident D'APC De Cheguig

Ecole des sous-officiers du matériel «Chahid Bendraoua-Abdelkader»

Visite guidée au profit des journalistes

L'Ecole des sous-officiers du matériel "Chahid Bendraoua Abdelkader" d'Oran (2ème Région militaire) a organisé une visite au profit des médias. Dans son allocution d'ouverture, le commandant de l'Ecole, le colonel Boulaïreg Rabah a souligné que cette initiative s'inscrit dans "la mise en œuvre du plan stratégique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), qui vise à consacrer le principe d'une communication efficace et d'une ouverture sur les médias nationaux, considérés comme des partenaires-clés dans la transmission du message de l'institution militaire au public avec professionnalisme et objectivité". Il a également rappelé l'importance de "cet événement médiatique qui reflète l'engagement de l'ANP à accomplir ses missions dans un cadre de transparence et de communication positive avec les médias nationaux". "Nous considérons les médias nationaux comme un pilier fondamental dans le renforcement des liens de confiance entre l'institution militaire et son peuple, en relayant fidèlement les efforts déployés dans divers domaines, notamment la formation et l'entraînement militaire", a-t-il ajouté. L'Ecole des sous-officiers du matériel est "un des pôles de for-

mation militaire spécialisés de notre pays, où sont inculquées les valeurs patriotiques aux élèves qui sont formés suivant des normes militaires rigoureuses visant à préparer des cadres qualifiés et expérimentés, capables de maîtriser les technologies militaires les plus récentes", a encore souligné le commandant de l'Ecole. Il a aussi indiqué que "cette école n'est pas seulement un établissement de formation et d'enseignement, mais une véritable plateforme avancée pour préparer des cadres militaires capables de gérer le matériel moderne, d'assimiler les avancées technologiques accélérées qui font partie intégrante des systèmes militaires modernes et de faire face aux divers défis opérationnels".

Le colonel Boulaïreg Rabah a insisté sur le fait que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire "accorde une importance primordiale au développement de la ressource humaine, ce qui se traduit par les efforts continus pour moderniser le système de formation et d'entraînement". Ce système ne se limite pas à l'acquisition de connaissances scientifiques et techniques seulement, mais vise également "à inculquer un esprit de discipline, à renforcer les valeurs

nationales et à consolider les principes de loyauté envers la patrie, garantissant ainsi la formation de militaires compétents et professionnels, prêts à assumer leurs responsabilités face aux défis sécuritaires, caractérisés actuellement par une diversité des menaces géopolitiques". Au cours de cette visite, les médias ont pu découvrir les différentes infrastructures, équipements et moyens pédagogiques utilisés pour la formation à l'école. Ils ont également assisté à des démonstrations sur les différentes spécialisations enseignées, telles que "les armes et l'électro-optique", "les munitions et missiles", "les systèmes d'armement", "les véhicules de combat et les véhicules spécialisés", "les véhicules à roues", ainsi que sur les ateliers liés aux travaux de mécanique industrielle et autres disciplines. L'Ecole des sous-officiers du matériel "Chahid Bendraoua Abdelkader" relevant de la 2ème Région militaire assure la formation de cinq catégories d'élèves et de stagiaires: élèves sous-officiers du service national, sous-officiers actifs, élèves sous-officiers contractuels et du service national, élèves gradés contractuels et du service national, élèves-soldats contractuels.

Louisa Hanoune à Oran

Les décisions à caractère social prises par le président de la République saluées

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a salué, mardi soir à Oran, les décisions à caractère social prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors d'une rencontre avec les militants et cadres du PT au centre culturel "Mohamed Seghir", Mme Hanoune a qualifié les décisions du président de la République concernant la prolongation de la durée du congé de maternité et la réduction de l'âge de la retraite pour les enseignants des trois cycles de l'enseignement de "positives". Elle a également souligné que la décision prise par le président de la République concernant les terres rares était "une décision nationale et un acquis", déclarant: "nous encourageons les pouvoirs publics à prendre davantage de décisions, notamment en ce qui concerne l'augmentation des salaires des travailleurs". "Nous aspirons à davantage d'efforts pour réaliser d'autres réussites et nous ne nions pas les grands projets et chantiers à travers le pays dans différents secteurs", a encore souligné la secrétaire générale du PT. Après avoir abordé en détail la grève historique des huit jours, les événements de Sakiet Sidi Youcef, la création de l'Union générale des travailleurs algériens et la nationalisation des hydrocarbures, Mme Hanoune a insisté sur "l'importance de préserver les acquis de la Guerre de libération et de fortifier le pays, notamment dans le contexte mondial actuel". Elle a également salué la position de l'Algérie de soutien à la cause palestinienne, exprimant son rejet de toute forme de déportation des Palestiniens, considérant que la priorité est à l'accélération de l'acheminement de l'aide à Ghaza. "Nous encourageons les militants, adhérents et sympathisants du parti à participer aux campagnes de dons organisées au profit du peuple palestinien", a-t-il dit.

Nouvelles cités

Clochardisation et anarchie

Par Youcef Chaïbi

Il semble que des citoyens de certaines cités, Haï Sabah, Haï En Nour, El Yasmine, pôle urbain Misserghine et bien d'autres, agissent selon leurs propres valeurs personnelles. Cela démontre un individualisme grandissant, où chacun réclame plus de droits oubliant ses devoirs vis-à-vis des autres habitants. Cela a fini par rendre le cadre de vie des plus dégradants et inhabitable des citoyens habitants ces hideuses cités en dégradation continue. Occupées par les habitants du vieux bâti, certains, une minorité heureusement a créé une véritable enclave rurale en pleine modernité urbaine. Cette situation n'est pas propre seulement à ces citées, mais à toutes les nouvelles cités et dans les diverses communes de formules AADL, LSP et social bien sûr, se sont clochardisées, on y voit tout, on se demande qui est responsable de cette situation dégradante constatée chaque jour. Pourtant, ce n'était pas cette vision au premier jour de l'attribution du logement. La responsabilité d'une telle situation revient aux foyers qu'aux collectivités locales. Le comportement de bon nombre de ci-



toyens devant une poubelle qui laisse à désirer, l'incivisme des populations qui préfèrent jeter les ordures par terre ou alors envoyer les enfants qui manquent de taille, vider la poubelle, ou procéder à des extensions sauvages est un sérieux problème. Un médecin, N.Boubris, habitant le pôle urbain Ahmed Zabana (Misserghine), dira au sujet de ce phénomène d'incivisme, que certains automobilistes jettent leurs ordures en étant assis dans leurs véhicules au lieu de se

donner la peine de descendre. Face à cette situation, certains habitants ne trouvent d'autres solutions que de brûler ces ordures. Cela crée une pollution atmosphérique énorme et endommage aussi ces bacs à ordures. Il semble que rien n'arrête ces pollueurs, car ces derniers n'ont jamais été inquiétés. Existe-t-il des lois environnementales en Algérie? Quelles sont les perspectives de notre pays vis à vis de l'environnement? Comment le droit peut-il protéger l'environnement?

A partir du 7 mars prochain «Soirées théâtrales du Ramadhan»

Les amateurs de théâtre à Oran auront rendez-vous, durant le mois de Ramadhan, avec l'événement «Soirées Théâtrales du Ramadhan», à partir du 7 mars prochain, a-t-on appris, samedi, des organisateurs. Cette manifestation artistique, organisée par l'Association culturelle «El-Amal» et la Maison de jeunes «M'barek El-Mili» au centre-ville, comprend plusieurs représentations théâtrales et une série de conférences abordant divers sujets en lien avec le 4ème Art, a précisé le président de l'association, Mohamed Mihoubi. Lors de ces soirées qui auront lieu au «Théâtre de poche» de l'Association «El-Amal» et dans la salle de la Maison de Jeunes M'barek El-Mili, des pièces de théâtre intitulées «Les Couillisses», «Tahouisa fel Karoussa» et «Soughri» seront présentées, en plus de la projection d'une vidéo du spectacle théâtral «Jennet Majnoun» de l'artiste défunt Sidi-Mohamed Belfadel, a fait savoir le dramaturge Mihoubi. Dans le cadre de cet événement qui se poursuivra jusqu'au 28 mars, des conférences seront programmées sur plusieurs thèmes, tels que «Le théâtre des jeunes» et «Le théâtre algérien», ainsi que des représentations comiques animées par la troupe «Kira Comedy», qui présentera des scènes théâtrales en improvisation, a-t-on indiqué.

En marge de la 2ème édition du Salon du commerce et des services électroniques

Algérie Télécom annonce une gamme d'offres promotionnelles au mois de Ramadhan

Algérie Télécom lancera, au cours du mois sacré du Ramadhan, une gamme d'offres promotionnelles et de services innovants visant à renforcer la connectivité, a-t-on indiqué lors d'une conférence de presse organisée dimanche à Oran. Organisée en marge de la 2ème édition du Salon du commerce et des services électroniques (ECSEL Expo), clôturé dimanche au Centre des Conventions d'Oran, cette conférence a constitué une occasion pour pré-

senter les différentes offres concoctées par cet opérateur public pour le mois du Ramadhan. Il s'agit de Promotions sur les services Internet filaire (ADSL, VDSL et Fibre) pour les clients résidentiels abonnés aux offres IDOOM ADSL, IDOOM VDSL et IDOOM Fibre qui effectuent une augmentation de débit vers un palier supérieur. Ces derniers bénéficieront d'un bonus allant jusqu'à 30 jours d'internet offerts et de réductions tarifaires sur les modems opti-

ques WIFI 6 allant jusqu'à 75%, a indiqué, Amir Ben Idir, chef de service du commerce, du marketing et de l'innovation au sein de cette entreprise. "Chaque jour durant le mois sacré, les 200 premiers clients ayant effectué une augmentation de débit bénéficieront d'un répéteur OFFERT", a-t-il précisé. Il s'agit également de promotions sur les services Internet sans fil (4G LTE), avec des avantages pour les abonnés aux offres IDOOM 4G LTE qui bénéficieront de 80 Go de volu-

me internet, valable un mois, pour tout rechargement d'une valeur de 1200 DA et de 300 Go de volume internet valable un mois pour tout rechargement d'une valeur de 1.500 DA, a-t-il indiqué. En plus de ces offres commerciales et de services, Algérie Télécom poursuit son engagement sociétal avec le lancement, pour la deuxième année consécutive, de la caravane du cœur "IDOOM EL KHEIR", a fait savoir, pour sa part, Reda Guessas, directeur du marketing et de l'innovation.

Santé à Saïda

Entrée en service d'une polyclinique

Une polyclinique, récemment réhabilitée, a été mise en service dans la ville de Saïda, a-t-on appris, jeudi dernier, auprès des Services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumene Marmouri, a supervisé la mise en service de cette polyclinique située dans le quartier de Sidi Cheikh, au chef lieu de la wilaya, a-t-on indiqué, précisant que l'établissement de santé a bénéficié d'une opération de rénovation et de réhabilitation, supervisée par la direction des Equipements publics. La polyclinique a ouvert ses portes pour accueillir les patients, après avoir été équipée d'équipements de dernières technologies et matériels médicaux, et après la finalisation de tous les travaux dans le cadre du programme de la direction de la Santé, visant notamment à alléger la pression sur l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda, selon la même source. Cette structure de santé, dont les travaux ont duré 12 mois et ont nécessité un investissement global de plus de 80 millions DA, dans le cadre du programme sectoriel, comprend des services de consultations médicales, de chirurgie dentaire, de radiologie, ainsi qu'une salle de maternité, un laboratoire d'analyses et une pharmacie, a-t-on ajouté. A rappeler qu'une autre polyclinique, récemment réhabilitée et équipée, a également ouvert ses portes au quartier "La Marine" dans la ville de Saïda. Le secteur de la santé de la wilaya de Saïda dispose actuellement de 24 polycliniques médicales.

Ramadhan à Saïda

Des aides financières au profit des nécessiteux

Alors que le mois de Ramadhan est à nos portes, la solidarité s'est déjà mise en place. Pour ce mois de piété, d'abstinence et de pardon, 41500 familles démunies sont concernées par l'aide financière. A ce titre, dans la wilaya de Saïda, tradition oblige, les initiatives sont nombreuses et l'élan de solidarité ne s'essouffle pas en mois de Ramadhan, période de partage et de générosité. L'on est à la veille du mois sacré et les efforts peuvent être consentis pour les bienfaiteurs pour contribuer à cette "assistance" et mettre un peu de baume au cœur des démunis dans le désarroi. Ramadhan Karim à tout le monde, inshallah.

OULD OGBAN

Pour augmenter les revenus pendant la saison estivale Valorisation des biens des communes côtières à Ain Temouchent

Les autorités de la wilaya d'Ain Temouchent misent sur la valorisation des biens des communes côtières pour les exploiter de manière appropriée durant la saison estivale, afin d'augmenter les revenus de ces collectivités locales, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le wali d'Ain Temouchent Mabrouk Ould Abdennebi a récemment insisté, lors d'une visite sur le site de la plage «Sidi Djelloul», dans la commune de Sidi Safi, sur «l'exploitation optimale des ressources disponibles dans les communes côtières, ce qui permettra d'augmenter leurs revenus, surtout pendant la saison estivale, qui attire un nombre important d'estivants». Le wali a donné des instructions au président de l'APC de Sidi Safi pour «commencer l'élaboration d'une étude technique pour la réhabilitation du camping familial relevant de cette commune, afin de l'exploiter de manière optimale et en faire une source de revenus pour le trésor public de la collectivité locale». Cette étude porte sur la mise en place d'équipements et de structures nécessaires pour les activités du camping, et en le renforçant avec l'éclairage public, une cuisine collective, des sanitaires, ainsi que des installations de services, dans le but d'attirer les familles et ceux désirant faire du camping dans les meilleures conditions au niveau de ce site, particulièrement en raison de son attrait naturel et du manque d'établissements hôteliers dans la région.

Diplômés de l'Ecole nationale des ingénieurs de Tlemcen

Rencontre avec des cadres du ministère de l'Intérieur

L'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmajid Meziane" de Tlemcen a organisé, mardi, une rencontre entre les diplômés de sa première promotion et des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le directeur central de la formation au sein du ministère, Benaïdja Nouredine, a souligné à cette occasion que "cette rencontre permettra d'évaluer les compétences des diplômés de la première promotion et leur réactivité après plus de deux années d'activité au sein des communes". Il a également indiqué qu'elle offrira l'opportunité d'examiner la possibilité de revoir certains programmes de formation et de les adapter aux exigences pratiques et aux évolutions de l'aspect managérial des collectivités locales, soulignant que "certaines préoccupations relatives aux services rendus aux citoyens seront transmises aux autorités supérieures du pays pour une meilleure prise en charge". La première journée de cette rencontre de deux jours, organi-

sée sous le slogan "Responsabilité, stabilité et engagement", a donné lieu à deux communications. La première, animée par Naïma Rebahi, directrice des études à la Délégation nationale aux risques majeurs, a porté sur "La stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes". La seconde, présentée par Omar Hemissi, Directeur général de l'Ecole supérieure de banque (ESB), a traité des "Défis auxquels font face les directeurs généraux dans le cadre de la gestion axée sur les résultats". A cette occasion, deux conventions de partenariat ont été signées afin de renforcer la formation des étudiants de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville, indique-t-on. La première, conclue avec l'Ecole nationale d'administration (ENA), porte sur l'échange d'expertises et de corps professoral entre les deux établissements, le partage des ressources pédagogiques et la participation à des projets de recherche communs, a fait savoir Abdelmalik Mezhouda, Directeur général de l'ENA. M. Mezhouda a souligné que les deux écoles travaillent actuelle-

ment sur un projet de recherche scientifique consacré aux villes intelligentes, sous la supervision du ministère de l'Intérieur, en coordination avec l'Académie nationale de gouvernance de la République populaire de Chine. Ce partenariat devra se renforcer, à l'avenir, à travers l'échange de publications scientifiques, la mise en commun de ressources documentaires, ainsi que l'organisation de colloques scientifiques nationaux sur la gestion urbaine, a-t-on souligné. La seconde convention a été signée avec l'Agence nationale de l'urbanisme. Selon son Directeur général, Abada Moussa, la convention permettra de former les cadres des collectivités locales sur les plans d'occupation des sols (POS), les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), ainsi que sur les études, l'approbation, le suivi et la supervision de ces plans. En marge de cette rencontre, des ateliers de formation seront organisés à l'intention des diplômés de la première promotion de l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville.

Commémoration du 24 février Sidi Bel Abbas

Les 66 foyers de Fernata et Si Brahim désormais raccordés au gaz de ville

Par Mohamed Nouar

Une avancée significative pour les habitants des fermes Si Brahim et Fernata, relevant de la commune de Tessala, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. A l'occasion de la commémoration du double anniversaire, le 50ème pour la nationalisation des hydrocarbures et le 65ème pour la création de l'UGTA, lundi 24 février, les autorités de wilaya ont procédé à la mise en service du réseau de gaz de ville, bénéficiant à 66 foyers de ces localités. Selon les responsables de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, cette opération a concerné 26 foyers

dont la ferme Fernata, pour un coût de 13 millions de dinars, et 40 familles dont la ferme Si Brahim, pour un montant de 3,1 millions de dinars. Le raccordement a été effectué à partir du poste basse tension de la commune de Tessala, sur une distance de 3,143 km pour Fernata et 2,77 km pour Si Brahim. L'arrivée du gaz de ville a été accueillie avec une immense joie par les habitants de ces zones rurales qui vivaient jusqu'alors dans des conditions difficiles. Cette nouvelle infrastructure met fin à la corvée de l'achat et du transport des bouteilles de gaz butane, et représente une économie substantielle pour les familles. Le directeur

de l'énergie et des mines a précisé que le raccordement des foyers au réseau gazier se poursuivra de manière progressive. Une enveloppe de 43 milliards de dinars a été allouée à cet effet, et les efforts se concentreront en priorité sur les foyers disposant d'un réseau d'assainissement. La même journée a été marquée par l'inauguration du nouveau siège du district de commercialisation Naftal, situé rue Guermouche Mohamed à Sidi Bel Abbès. Ce bâtiment moderne, d'une superficie de 2389 m2 et comprenant un rez-de-chaussée et quatre étages, a nécessité un investissement de 51 milliards de centimes.

Lutte contre l'habitat précaire

La wilaya de Tissemsilt intensifie ses efforts

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République en matière de logement, la wilaya de Tissemsilt poursuit activement l'éradication de l'habitat précaire et la relocalisation des familles concernées vers des logements décentes. Ce mardi dernier, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, accompagné des autorités locales, a supervisé une importante opération de relogement touchant 120 familles résidant dans le quartier du 1er Mai (Derb) à Ouled Bessem. Les services de la wilaya a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer le bon déroulement du processus de relogement et la démolition des anciennes habitations. Dans une déclaration aux médias, le wali a tenu à rassurer les citoyens en attente d'un logement, affirmant qu'il suivra personnellement la mise en œuvre des



engagements de l'État. Il a réitéré son engagement à poursuivre les opérations de relogement programmées et à veiller à la distribution des logements sociaux aux bénéficiaires légitimes, soulignant l'importance stratégique de ce dossier, marqué par des accumulations et des retards nécessitant une mobilisation collective. Depuis sa nomination à la tête de la

wilaya, M. Bouzaid Fethi s'est engagé à éradiquer les logements précaires et anarchiques, conformément aux directives des hautes autorités du pays visant à garantir un logement décent pour tous. Il convient de rappeler que les services de la wilaya ont lancé plusieurs opérations de résorption de l'habitat précaire à travers différentes communes.

Parc national de Chréa à Blida

La CNMA inaugure un centre de repos

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a procédé, mardi, à l'inauguration d'un centre de repos au niveau du parc national de Chréa (Blida), lequel sera mis à la disposition des familles des employés de la Caisse et du secteur agricole en général pendant les vacances. La cérémonie d'inauguration de cet espace social s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, du directeur général de la CNMA, Mohamed Cherif Benhabiles, et des représentants des autorités locales de la wilaya. Comprenant plusieurs chalets avec toutes les commodités nécessaires en termes de restauration et d'hébergement, ce centre a été réalisé et équipé pendant presque deux ans, selon les explications fournies à l'APS par le directeur des investissements de la CNMA, Mehdi Ouroua. Ce projet vise à créer un espace social et de loisirs, avec la mise en pla-



ce d'aires dédiées à la promotion des divers produits agricoles nationaux. S'étendant sur une superficie totale de plus de 8700 m², au cœur d'un bel espace boisé, le centre comprend également des espaces de détente, un club pour les résidents, plusieurs terrains de jeux et de sport, outre un espace dédié aux enfants, doté de toutes les commodités. Cette nouvelle structure vient contribuer à dynamiser la région de Chréa sur les

hauteurs de Blida, connue pour sa vocation touristique de montagne, de même qu'elle constitue un atout supplémentaire pour les employés du secteur de l'agriculture et de la pêche ainsi que leurs familles et enfants. Le centre a été conçu pour accueillir les familles venant de toutes les régions du pays, notamment des wilayas de l'intérieur et du Sud, durant les périodes de vacances, afin de renforcer les liens sociaux.

Batna

Appel à la création d'un Centre national de numérisation du patrimoine culturel

Les participants au 2ème séminaire international sur "la numérisation du patrimoine culturel et naturel, et la reconstitution de l'environnement ancien", clôturé jeudi dernier à l'université de Batna-1 après deux jours de travaux, ont appelé à la "création d'un Centre national de numérisation du patrimoine culturel en Algérie". Le Pr Hamza Zeghlache, expert en numérisation et chercheur à l'université Ferhat-Abbas de Sétif, a indiqué que la mission de ce centre consisterait à gérer et à documenter numériquement le patrimoine bâti et les biens culturels, d'une manière normalisée, en utilisant les technologies modernes. Le centre serait également chargé de promouvoir, d'échanger et de coordonner les recherches dans le domaine de la numérisation, s'agissant de la préservation du patrimoine, ainsi que d'explorer les techniques et les méthodes innovantes de modélisation et de documentation numérique basées sur la géoinformatique, a-t-il souligné. L'objectif consiste également à assurer la préservation des prototypes numériques des sites archéologiques et naturels, notamment ceux menacés de disparition, à reconstituer l'environnement ancien, et à créer une banque de données numériques facilitant la gestion et l'administration de ce patrimoine, selon le même spécialiste. Les recommandations du séminaire ont également porté sur "l'encouragement de la création de start-ups spécialisées dans le domaine" et "la stimulation de l'innovation dans les nouvelles technologies et les outils numériques permettant la préservation et la valorisation de ce patrimoine en compilant les processus de numérisation et de modélisation des bâtiments et des sites archéologiques et en les mettant à la disposition du public sous forme de visites virtuelles". Au cours de cette rencontre qui a donné lieu à des interventions par visioconféren-

ce de spécialistes d'Italie, de Tunisie et d'Arabie Saoudite, le système national des systèmes d'information géographique par le secteur de la culture et des arts, dans le cadre de la politique nationale de numérisation, a été débattu, permettant de mettre en exergue ses utilisations à travers de multiples applications, notamment son importance dans la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine culturel. Le responsable en charge de la gestion du secteur de la culture et des arts dans la wilaya de Batna, Abderrezak Bensalem, a souligné que ce séminaire, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, "s'inscrit précisément dans ce cadre eu égard à l'importance capitale accordée à la numérisation du patrimoine culturel et naturel, et à la reconstitution de l'environnement ancien à travers le pays". Le responsable du musée du site de Timgad, Chafik Boughrara, a considéré cette manifestation scientifique comme "une opportunité de renforcer les connaissances acquises par les administrateurs de certains sites archéologi-

ques de Batna dans le domaine de la modélisation et de la reproduction en 3D des sites archéologiques". Il a rappelé, dans ce contexte, la tenue, en 2024 dans la wilaya de Batna, d'un atelier de formation sur la reproduction en 3D de certains sites archéologiques dans cette région du pays, animé par des spécialistes du laboratoire au profit des professeurs de l'université de Batna-1 et des administrateurs des sites archéologiques relevant de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC), permettant la numérisation de la bibliothèque, du théâtre, de l'arc de triomphe (sur le site archéologique de Timgad), ainsi que de l'édifice de Groma (à Tazoult). Des représentants de l'OGEBC, du Laboratoire du dialogue des civilisations et de la mondialisation, de la pépinière d'entreprises de l'université de Batna 1, du Laboratoire d'architecture méditerranéenne de l'université de Sétif, du musée public national de Sétif, plusieurs spécialistes en archéologie et des professeurs d'université de différentes régions du pays ont participé à cette rencontre.

Bouira

Une caravane médico-sociale dans les zones rurales

Une caravane médico-sociale de solidarité, qui sillonnera les zones rurales et enclavées de la wilaya de Bouira, a été lancée en prévision du Ramadhan, afin de venir en aide aux familles démunies et aux franges vulnérables durant tout le mois sacré, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). La caravane organisée en collaboration avec la direction de la santé, et qui a entamé son périple à travers les villages de la wilaya dimanche, a pour mission de "venir en aide aux familles démunies, aux personnes aux besoins spécifiques, ainsi qu'aux personnes âgées durant tout le mois sacré de Ramadhan", a expliqué à l'APS le DASS, Tarek Tabti. Des médecins généralistes et des infirmiers, dotés des moyens nécessaires, font partie de cette caravane qui a fait sa première halte, hier lundi, dans la commune de Bordj Khris, où les médecins ont prodigué des consultations gratuites au profit des habitants de quelques localités enclavées de cette région. "Outre les soins gratuits, l'équipe de médecins a aussi passé des visites médicales pour les personnes âgées, notamment en vue d'une éventuelle prise en charge médicale dans l'un des hôpitaux de la wilaya", a indiqué M. Tabti.

Constantine

Ouverture de 07 nouvelles mosquées au début du mois de Ramadhan

Sept nouvelles mosquées seront ouvertes à Constantine au début du mois sacré du Ramadhan prochain, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la cellule de communication de la wilaya de l'ouverture d'une mosquée à la cité Ain El Bey dans la ville de Constantine et 2 autres dans la commune d'Ain Smara, en plus de la mise en service partielle de 4 mosquées à travers de nouveaux pôles urbains de la wilaya. A ce titre la même source a fait part de l'ouverture partielle d'une mosquée au pôle urbain 6.000 logements « Retba », dans la commune de Didouche Mourad, une structure similaire à la cité 3.000 logements au pôle urbain Massinissa (El Khroub), en plus de 2 autres mosquées à la nouvelle cité 250 logements, dans la commune d'El Khroub et à l'unité de voisinage UV10 à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

CET de Mila

90 millions DA pour réaliser la 2ème tranchée

Le secteur de l'environnement a bénéficié dans la wilaya de Mila d'une opération mobilisant 90 millions DA pour la réalisation d'une deuxième tranchée au Centre d'enfouissement technique (CET) d'Ouled Bouhamma au chef-lieu de wilaya, a indiqué mardi la directrice du secteur, Mme Fatima Belaïtoche. Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que l'opération inscrite au titre de l'exercice 2025 vise à améliorer la prise en charge des déchets ménagers au niveau du CET d'Ouled Bouhamma qui demeure l'unique de la wilaya. Ce CET reçoit quotidiennement les déchets de 21 communes du Centre et du Nord de la wilaya ce qui « a saturé l'unique première tranchée » et a amené « à élever une demande au ministère de tutelle pour inscrire une opération de réalisation d'une nouvelle tranchée », a-t-on expliqué. Les services de l'environnement œuvrent actuellement à parachever les procédures de désignation de l'entreprise de réalisation de ce projet dont les travaux devront démarrer « au début du second trimestre de cette année » de sorte à être prêt pour la mise en service avant la fin de cette même année en cours, a ajouté Mme Belaïtoche. Outre le CET d'Ouled Bouhamma, la wilaya de Mila compte trois décharges contrôlées à Chelghoum Laïd, Tadjenanet et M'chira qui reçoivent les déchets ménagers des communes du Sud de la wilaya, a souligné la directrice locale de l'environnement.

Lemsara (Khenchela)

82 millions DA pour réaliser 04 chemins communaux

Une enveloppe financière de 82 millions DA a été octroyée pour la réalisation de quatre chemins communaux (CC) à Lemsara, dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi auprès du président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, Hafid Nouasri, a précisé que la réalisation de ces chemins d'une longueur totale de 10 km débutera « prochainement », après la récente annonce des entreprises chargées de la réalisation des travaux de ces projets inscrits dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population de la région. Le même élu a précisé qu'il s'agit de 4,5 km du chemin communal CC-279 entre Bouzoulek et Zouak, de 2,6 km entre Théniet Laabar et Ain Ellouk, de 1,6 km pour relier la localité de Mednine au CC-273 et de 1 km pour relier la localité de Helli au CC-151. Les délais de réalisation de ces tronçons varient de 45 jours à 3 mois au plus tard conformément aux dispositions contractuelles des cahiers de charges, a assuré le même responsable local. Ces opérations permettront de désenclaver certaines des localités reculées de cette collectivité locale et améliorer les conditions de déplacement des habitants.

الشهيد احمد العيد

حياة من التضحية في سبيل الوطن

احمد العيد، شهيد من شهداء الجزائر، ولد في 13 جانفي 1933 في بلدية الغمري بولاية معسكر. عاش الفدائي احمد في فترة مليئة بالصراعات والتحديات حيث انضم الى صفوف جبهة التحرير الوطني عام 1954 ليشترك في الكفاح من أجل استقلال الجزائر. أثناء فترة عمله التي امتدت من 1954 إلى 1968 كان احمد يعمل مهنته التجارية الخاصة، مما أتاح له فرصة دعم الشركة والمساهمة في المقاومة الوطنية. كان يعيش في وهران شارع اسطنبولي بين عيسى رقم 42 شارع زحاف الجبالي رقم 31 بوهران، انخرط هذا البطل في صفوف جبهة التحرير الوطني في فترة حرجة من تاريخ الجزائر في فترة جانفي 1956 إلى 26 جوان 1957 ثم سجنه ليعود مرة أخرى في شهر جويلية من سنة 1961 إلى غاية 19 مارس 1962 كانت مسرحا مليئا للعديد من الاحداث للعديد من الاحداث وقد كان له دور



بارز في هذه المرحلة بصفته مسؤول على المعدات الحربية في المقر بولاية وهران تحت أوامر مسؤول الفدائيين نصري الهواري ومحمد بن عمر تحت قيادة بالعتروس الهواري بوهران آنذاك. ودخل السجن بتاريخ 26 جوان سنة 1957 إلى 26 جوان 1961 بوهران ثم سجن البرواغية. عرف المرحوم احمد بشجاعته حيث صرح الفدائي سهلي قويدر هلى انه جند حياته بالتضحية لوضعه ذكائه بشارع شوشو سعيد بوهران مخبأة ومركز للأسلحة خاصة بالفداء مسدسات، قنابل يدوية وتحمل مسؤولية تخزينها وتهريبها تحت أوامر الهواري النصري. و بتصريح من الفدائي بريزيني أحمد بشهادة جوعان بوغصصة رئيس مزرعة الشهيد جوعان معروف قانلا ومن جملة النشاطات التي قام بها قد كان معنا في يوم 29 ماي 1957 حيث اشتبكنا بدورية عسكرية فرنسية كانت تتربص لنا بوهران شارع الغزاه بحي الحمري حيث قتل عيد احمد احد الجنود الفرنسيون كما كانت تأتينا منه الاسلحة للتنفيذ ثم تعود اليه. في سنة 1962 بالولاية الخامسة معسكر الناحية الرابعة ومن النشاطات التي قام بها شارك في عملية صالاناز بوهران شارع العقيد بن داود حيث اصطدمنا بدورية فرنسية بينما ترتب على اثرها جرح بريني احمد واستشهاده بوعيشة تحت أوامر فراحات قويدر وقيادة بوحرزير البشير. عيد احمد رمزا للصمود والتضحية حيث عرف بتفانيه في الدفاع عن الوطن قصته تلهم الكثيرين وتذكرنا بأهمية النضال من أجل الحرية والكرامة. نسال الله أن يرحم المجاهد عيد احمد رمزا للصمود يسكنه فسح جنازه لقد كان مثالا للتضحية والفداء وترك بصمة خالدة في تاريخ الجزائر نذكره بكل حب وتقدير وندعو له ان يجزيه خير جزاء على ما قدمه لوطنه، اللهم اجعل مثواه الجنة واغفر له وارحم جميع الذين ضحوا من أجل حرية ووطنهم.

27.02.2025

المكتب العمومي للتوثيق

للاستاذ: مولاي علي بوزيان

الموثق بوهران، رمز رقم: 0002256

منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا في ألف سكن

تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة في سانت دي زاد.

بموجب عقد تلاقه المكتب العمومي للتوثيق المشار اليه أعلاه بتاريخ 2025/01/16 والمسجل بصفة قانونية. قرر السيد بن منصور ياسين نور الدين والسيد حميدات كمال، تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل الموصفات التالية: التسمية: ش.ذ.م.م في سانت دي زاد. المقر الاجتماعي بوهران بلديتها دائرتها و ولايتها حي الشهداء بين تقاطع نهجين الأول نهج الأربيعين شهيد نهج سيدي الشحمي سابقا ونهج الثاني نهج الحزام الثاني، عمارة A، الطابق الثاني على يمين الدرج، القطعة رقم 26 قسم 84 مجموعة الملكية 90. الرأسمال الاجتماعي: 100.000 دج. الموضوع الاجتماعي: (104.112) صنع الكواشف المخبرية (104.207) المؤسسة الصيدلانية لصناعة المنتجات الصيدلانية نشاط منظم (104.221) صناعة منتجات التبييض ومواد الصيانة المماثلة (108.207) صنع قفازات من الجلود (109.110) الإنتاج الصناعي للمنتجات الخزفية الصحية - (109.112) صناعة الأدوات الصحية من مختلف المواد. (109.116) بناء المباني والشاليات الجاهزة الصنع (109.201) مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحل (109.202) مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء (109.203) مؤسسة أشغال مساكاة البناء والترصيص (109.204) مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباني (109.205) مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية (109.206) مؤسسة أشغال الكهرباء (109.207) مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد (109.208) مؤسسة الحماية ضد السرقة نشاط منظم (109.209) مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري (109.210) مؤسسة الحفر والأشغال الريفية (109.214) مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية (303.106) تجارة بالجملة للأثاث وأدوات التآنيث للإستعمال المنزلي والمكتبي. - (305.008) تجارة بالجملة لأدوات وأجهزة القياس والوزن (512.101) تجارة بالتجزئة للمواد شبه الصيدلانية (613.201) تصليح تركيب وصيانة التجهيزات والمعدات المكتبية (613.203) تركيب تصليح وصيانة المصاعد وآلات المشابهة (604.105) نقل البضائع نشاط منظم (604-119) موزع المنتجات الغير الغذائية (305.017) تجارة بالجملة للأجهزة التجهيزات الموجهة لكل الأشغال المخبرية (308.004) التوزيع بالجملة للمواد شبه الصيدلانية (308.002) المؤسسة الصيدلانية للتوزيع بالجملة للمنتجات الصيدلانية نشاط منظم (308.009) المؤسسة الصيدلانية للتوزيع بالجملة للمستلزمات الطبية نشاط منظم (308.005) تجارة بالجملة لأدوات صنع النظارات والنظارات الطبية (302.401) تجارة بالجملة لمواد التجميل والتنظيف البني (308.003) تجارة بالجملة للأدوية البيطرية النشاط منظم (308.007) التجارة بالجملة للتجهيزات الحساسة الخاصة بالرؤية غير المجهزة بقدرات الرؤية الليلية (نشاط منظم). (308.008) التجارة بالجملة لمواد الحماية الغذائية و مواد الحماية الغذائية (305.018) تجارة بالجملة لكل المعدات التجهيزات الأجهزة والأدوات الموجهة للمعوقين (305.010) تجارة بالجملة لكل المعدات والمواد المرتبطة بميدان الاتصالات راديو إتصالات، لوحاتها وقطع غيارها نشاط منظم (305.017) تجارة بالجملة للأجهزة التجهيزات الموجهة لكل الأشغال المخبرية (307.203) تجارة بالجملة للمعدات، أدوات و لوازم للتعليم والجماعات (308.006) التوزيع بالجملة لمنتجات الصحة النباتية للإستعمال الفلاحي. المدة: 99 سنة. المسير: عين السيد بن منصور ياسين نور الدين كمسير للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران. الموثق

27.02.2025

Amis internautes,
lisez

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net

www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIERE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECEMSEMENT

UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

24 CAS ENREGISTRÉS A OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMBIERS ARTISANALES BENEVOLES A CONSTANTINE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DEPOT A ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIS ET UN VEHICULE DE TOURISME PRES DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOUT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DECOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LA VIE A SAÏDA
LA SELECTION NATIONALE EN CONFERENCE DE PRESSE
RAJEVAC: FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE.

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
528 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE A ORAN

LES FAMILLES (CARTES) MONTENT AU CÉLESTIN
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHDI ET 35 MILLIONS POUR SLHANE
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois atta
Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

UN INSPECTEUR DE LIQUIDATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

UN JEU DE 28 ANS BATTU À NOUËT ET JETÉ DANS L'OUËD
LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER

IMPOTS

553 DOSSIERS LÉS AVEC INFRACTIONS DE CHASSE TRANSMIS À LA JUSTICE EN 2014
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

UN CONTRAIRE A ÉTÉ ACQUITTÉ AUX DITS LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COUTÉ PLUS CHER

PHOTO POLITIQUE
GHOUL AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

LES PAGES BLANCHES ONT UN NOUVEAU DESTIN
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

DEUX CORPS SANS VIE REVENUS À BÉRAÏ ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIIN ALGÉRIEN PORTE DISPARU ENVERS LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA RUCONTRAIT EST PRÉVU LE 13 SEPTEMBRE AU SIÈGE DE CECIS
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOV RECUPERÉS ET DES GRENADES

Ligue 1 Mobilis

L'ASO au pied du podium

L'ASO Chlef, vainqueur sur le fil à domicile dans le derby face au MC Oran (1-0), s'est hissée provisoirement la quatrième place au classement de la Ligue 1 Mobilis. L'ASO a dû attendre le temps additionnel pour arracher une précieuse victoire, grâce à un penalty transformé par le buteur maison, le Togolais Agbagno (90e+4), qui conforte du coup sa deuxième place au classement des meilleurs buteurs du championnat avec 8 réalisations, derrière l'attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina (12 buts) place, confirme sa force mentale dans le «money-time» cette saison, en marquant plusieurs buts dans le temps additionnel. Il s'agit du septième match de suite sans défaite en championnat pour le club chélifien. En revanche, le MCO retombe dans ses travers, quelques jours après son succès à la maison face à l'ES Mostaganem (1-0), et reste scotché à la 10e position, en compagnie du MC El-Bayadh, avec 21 points chacun. Au stade Mohamed Ben Saïd de Mostaganem, l'ESM a renoué avec la victoire, en venant à



bout de l'USM Khenchela (2-0), dans un match disputé à huis clos. Les locaux ont ouvert la marque sur une tête rageuse d'Aoudjane (21e), avant de faire le break par Siam (34e). Le capitaine de la formation khenchelle, Sameur, a raté un penalty dans le temps additionnel (90e+6). L'Espérance retrouve le sourire en championnat, après dix matchs sans la moindre victoire, soit plus de trois mois après son dernier succès à domicile, le 3 novembre dernier face

à l'Olympique Akbou (2-1), pour le compte de la 7e journée. A l'issue de ce succès, les joueurs de l'entraîneur Nadir Leknaoui, remontent provisoirement à la 14e place au classement avec 17 points, alors que l'USMK (12e, 20 pts), continue de sombrer, en concédant un cinquième revers, toutes compétitions confondues, et n'est plus désormais qu'à quatre points d'avance sur le premier reléguable le NC Magra, ce dernier compte un match en moins.

Amrani a perdu 80 % de ses matches
Le MCO plus que jamais dans le dur

Alors que beaucoup d'indices laissaient croire en la possibilité de revenir de Chlef avec un résultat positif, le Mouloudia d'Oran a enregistré sa quatrième défaite en cinq matches depuis l'installation d'Abdelkader Amrani sur son banc de touche. Dans un stade Mohamed-Boumezrag qui a fait le plein pour ce choc, les Oranais ont fini par craquer dans le temps additionnel sur un penalty intelligemment transformé par Agbagno après une faute de Kelyan Gues-soum. Le Mouloudia avait, pourtant, réussi jusque-là à tenir en respect les locaux et à contenir leurs assauts répétés sur la cage de Rahmani et pouvait même aspirer à bien meilleur résultat si Aliane avait su mieux gérer son face-à-face avec le keeper de l'ASO, Medjadel en première période. Timide offensivement et peu rassurant derrière, ce MCO de Amrani a, cela dit, payé sa trop grande prudence et son circuit ultra-défensif au moment où l'ASO n'avait rien d'un foudre de guerre et n'est pas forcément connue pour son avant-garde qui n'a impressionné personne avant-hier. Avec ce succès aux dépens des Hamraoua, la formation de Samir Zaoui s'est hissée à la 4ème place au classement général avec 27 points au compteur alors que le MCO fait du surplace et voit son capital stagner à 21 unités. La victoire de l'Espérance de Mostaganem aux dépens de l'USM Khenchela (2-0) a, en parallèle réduit l'avance des Oranais sur la zone de turbulences à seulement quatre points, ce qui ne rassure personne du côté d'El-Hamri où la majorité des supporters craint désormais le pire pour le club phare de la ville aux deux lions. D'autant plus que le programme à venir des coéquipiers d'Ahmed Kerroum n'est pas fait pour apaiser les esprits étant donné que le prochain adversaire à rendre visite au MCO au stade Miloud-Hadefi sera le champion en titre et actuel leader du classement, le Mouloudia d'Alger. Programmée jeudi prochain à partir de 22h, à huis clos, cette joute déterminera globalement les chances de survie d'une équipe qui a perdu 80 % de ses cinq dernières rencontres, championnat et coupe confondus. Relever la tête face au MCA paraît d'autant plus impératif pour le MCO que la suite de son parcours lui fera croiser le Paradou, la JS Kabylie, l'Entente de Sétif et le Chabab de Constantine. Une multitude de tests grandeur nature aussi difficiles à négocier que l'est l'obligation de résultats !

Rachid BELARBI

MC Alger - Hafía Conakry

Un jumelage pour échanger des expériences et renforcer les relations historiques

Le MC Alger et le club guinéen de Hafía Conakry ont signé un accord de jumelage. Cette accord de jumelage a été signé à l'occasion du recrutement de l'attaquant international guinéen, Mohamed Saliou Bangoura, a annoncé le MCA, lundi soir dans un communiqué. «Ce partenariat vise à échanger des expériences et à renforcer les relations historiques entre les finalistes de la Coupe d'Afrique des clubs champions (actuelle Ligue des champions de la CAF) en 1976», précise la même source. Mohamed Saliou Bangoura (20 ans), s'est engagé pour une durée de trois saisons et demie avec le «Doyen», lors du dernier mercato d'hiver, clôturé le 5 février. Le désormais ex-buteur de Hafía Conakry avait débarqué mercredi dernier à Alger, accompagné par une délégation de six personnes, conduite par le président délégué de Hafía Conakry, Ifra Flex Dieng. «Cet accord de jumelage entre dans le cadre de la stratégie du MCA, entamée avec la signature d'un premier accord avec l'Académie que dirige notre ancien joueur malien Moussa Coulibaly. Ce partenariat avec Hafía Conakry comprend plusieurs points, dont celui considéré comme la priorité du Mouloudia, à savoir engager les jeunes talents guinéens.

Je tiens à remercier l'entraîneur algérien de Hafía Conakry, Lakhdar Adjali, qui est pour beaucoup dans la concrétisation de cet accord», a affirmé le président du Conseil d'administration du MCA, Mohamed Hakim Hadj Redjem. De son côté, le président délégué de Hafía Conakry, Ifra Flex Dieng, s'est réjoui de cet accord de jumelage entre «deux clubs liés par le destin depuis 1976». «Au nom du président de Hafía Conakry, Kerfalla Camara KPC,



je tiens à remercier le Mouloudia et toute l'institution, de nous avoir invité ici à Alger, à l'issue du transfert de Mohamed Saliou Bangoura. «Aujourd'hui, c'est la conclusion d'un processus qui a commencé par les démarches du MCA pour bénéficier des services de Bangoura, c'est chose faite. On passe à un autre aspect de cette collaboration, entre deux clubs liés par le destin depuis 1976. On ne pouvait espérer mieux», a-t-il indiqué.

«Ce partenariat s'articule autour de la formation et le renforcement des capacités, d'échange de joueurs. Si les deux équipes viendraient à se rencontrer en compéti-

tion africaine, il y aura une réciprocité dans la prise en charge: hébergement, hôtellerie, et autres. Une délégation du MCA se rendra bientôt à Conakry pour visiter l'Académie KPC et les installations de l'équipe première. Les présidents des deux clubs œuvrent ensemble pour l'épanouissement du football africain», a-t-on ajouté. Le MCA a déboursé la somme de 400.000 euros pour bénéficier des services de Bangoura. Selon les clauses du contrat, le club guinéen bénéficiera de 35% en cas de revente du joueur. Le club algérois prendra en charge le Hafía Conakry pendant deux stages à Alger, dont le premier aura lieu l'été prochain.

Ligue de football professionnel

03 matches de suspension pour Benguit

Le milieu de terrain du CR Belouizdad, Abderaouf Benguit, a écopé de trois matches de suspension, dont un avec sursis, pour «voie de fait envers un adversaire». Outre cette sanction, Benguit devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars, selon un communiqué de la Ligue de football professionnel (LFP). De son côté, l'ES Sétif a écopé d'une amende globale de 140.000 dinars pour «conduite incorrecte de l'équipe» et «mauvais comportement des ramasseurs de balles». Enfin, le MC Alger, actuel leader du championnat, s'est vu infliger une amende de 60.000 dinars pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive)», conclut la même source.

Pour sa réélection à la tête de la FAF
Walid Sadi félicité par le président de la FIFA

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino, a félicité le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, réélu ce mardi pour un nouveau mandat olympique (2025-2029), lors de l'Assemblée générale extraordinaire électorale (AGEXe), tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Dans son courrier adressé à Walid Sadi, le président de la FIFA a présenté ses plus «chaleureuses et sincères félicitations» à M. Sadi, pour sa réélection à la tête de l'instance fédérale, tout en le remerciant pour tous ses efforts, son travail et son «importante contribution au développement de notre sport, et à la promotion de ses valeurs en Algérie et en Afrique». Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a été plébiscité à la tête de la FAF. La nouvelle composante du bureau fédéral comprend 12 membres, dont deux vice-présidents, ainsi que cinq membres suppléants. Le président de la FIFA, a souhaité à M. Sadi les «meilleurs vœux de réussite pour ce nouveau mandat et de succès pour tous les défis qui vous attendent», tout en se réjouissant de continuer à travailler avec le président de la FAF «pour la croissance et la prospérité du football en Algérie dans les années à venir». Walid Sadi avait été élu une première fois à la tête de la FAF, le jeudi 21 septembre 2023, pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefzef, démissionnaire.

Soudan

46 morts dans le crash d'un avion militaire

46 personnes ont été tuées lorsqu'un avion de transport de l'armée soudanaise s'est écrasé mardi soir dans un quartier habité près de Khartoum, ont annoncé mercredi les autorités dans un dernier bilan.

Le crash est survenu alors que l'armée et les paramilitaires, en guerre depuis avril 2023, se disputent le contrôle de la capitale. Il a eu lieu près de la base aérienne de Wadi Seidna, l'un des plus grands centres militaires de l'armée à Omdurman, dans la banlieue de Khartoum.

"Après le décompte final, le nombre de martyrs s'élève à 46, avec 10 blessés", a indiqué dans un communiqué le bureau des mé-

dias de l'État de Khartoum.

Plus tôt, le ministère de la Santé avait fait état d'au moins 19 morts, disant que des opérations de recherche se poursuivaient pour dégager les dernières victimes sous les décombres des bâtiments endommagés. Les services de secours ont transporté des civils blessés, dont deux enfants, vers un hôpital voisin, a-t-il ajouté.

L'armée soudanaise avait indiqué dans la nuit que l'avion s'était écrasé au décollage, tuant du personnel militaire et des civils. Une source militaire s'exprimant sous le couvert d'anonymat avait parlé d'une défaillance technique.

La guerre fait rage au Soudan

depuis avril 2023 entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) commandées par Mohamed Hamdane Daglo. Elle a fait des dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 12 millions de personnes.

Les FSR avaient affirmé lundi avoir abattu un Iliouchine de l'armée soudanaise à Nyala, la capitale du Darfour-Sud, dans l'ouest du pays, ajoutant que l'équipage avait péri.

L'armée a réalisé récemment d'importantes avancées dans le centre du Soudan et dans la capitale Khartoum, dans le cadre de son offensive sur plusieurs fronts contre les FSR.

Thaïlande

18 morts dans un accident de car

Un accident de car, provoqué selon les premiers éléments par un problème de frein, a fait 18 morts mercredi en Thaïlande, a indiqué la police.

Le véhicule à impériale transportant 49 personnes, des représentants des autorités locales en déplacement sur le terrain, a quitté la route alors qu'il descendait une pente dans la province de Prachin Buri, à l'est de la capitale Bangkok. "17 personnes ont été retrouvées mortes sur place et une autre est morte à l'hôpital", a déclaré le lieutenant de police Siwapass Phuripatchaiboonchu.

"Nous avons interrogé le chauffeur et il a dit que les freins avaient lâché alors que le bus descendait la pente", a-t-il ajouté. La



Thaïlande est réputée pour ses routes accidentogènes, en raison d'infrastructures défaillantes, de véhicules peu sûrs et de mauvaises pratiques de conduite : vitesse trop élevée et non-respect de la signalisation, entre autres.

Environ 20.000 personnes trouvent la mort chaque année dans des accidents de la route, soit plus d'une cinquantaine par jour,

pour une population d'un peu plus de 70 millions d'habitants, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour 2023.

En octobre, l'incendie d'un car transportant des enfants thaïlandais en voyage scolaire avait fait 23 morts sur une autoroute de la banlieue de Bangkok, le pire accident de la route en dix ans dans le pays.

Afghanistan

29 morts dans des inondations dans le sud-ouest

Les régions frontalières de l'Iran ont été particulièrement touchées par les inondations, alors qu'une bonne partie de l'Asie du Sud est concernée par de fortes pluies. Vingt-neuf personnes ont été tuées mardi dans des inondations et des tempêtes de grêle dans deux provinces du sud-ouest de l'Afghanistan, ont rap-

porté les autorités locales.

Dans la région de Farah, frontalière de l'Iran, "21 personnes sont mortes et six ont été blessées dans des tempêtes de grêle", a déclaré Mohammed Israel Sayar, chef du département provincial de gestion des catastrophes, dans un communiqué. D'après lui, les victimes, parmi lesquelles figurent des femmes

et des enfants, sont issues de deux familles qui étaient sorties pour un pique-nique.

Dans la province de Kandahar, le département de gestion des catastrophes a recensé huit femmes et enfants ayant péri dans des inondations, en différents endroits de la région. Un toit s'est effondré sur une famille, causant la mort d'une femme, deux garçons et une fille, tandis qu'ailleurs, un enfant s'est noyé, a indiqué cette source dans un communiqué. Trois femmes âgées de 15 à 19 ans, qui étaient en train de laver du linge, sont décédées.

L'Afghanistan, l'un des pays les plus pauvres au monde mais aussi les plus vulnérables aux effets du changement climatique, subit régulièrement des tempêtes et des crues subites meurtrières.

En mai 2024, des crues subites extrêmement dévastatrices avaient fait en quelques jours au moins 300 morts et de très nombreux disparus.

Chili

Des millions d'habitants privés d'électricité à cause d'une panne générale dans le pays

Le Chili fait face ce mardi 25 février à une panne de courant massive dans l'ensemble du pays qui a notamment conduit à l'évacuation du métro de Santiago, ont annoncé les autorités, dans un contexte de confusion générale parmi la population.

Selon le Service national de prévention des catastrophes (Senapred), la coupure d'électricité a débuté vers 15h16 heure locale (19h16 heure française). "D'après les premiers rapports, la panne pourrait s'étendre de la région d'Arica et Paríacota (au nord) jusqu'à la région des Lacs (au sud)", ont indiqué les équipes de communication du Senapred.

Le Chili, qui compte quelque 20 millions d'habitants et l'un des meilleurs réseaux électriques de la région, est confronté à sa pire panne de courant en 15 ans. Les autorités n'ont pas encore déterminé les causes possibles de cette panne massive. À Santiago, des centaines de personnes ont dû être évacuées du métro. Face à l'afflux de passagers, le reste du système de transport semblait saturé.

"Ils nous ont laissé sortir du travail à cause de la coupure d'électricité, mais maintenant je ne sais pas comment rentrer chez moi parce que tous les bus sont pleins", a témoigné auprès de l'AFP Maria Angélica Roman, employée de 45 ans dans un bureau de recouvrement de la capitale.

En 2010, une centrale électrique de la région du Biobío, dans le sud du Chili, avait été gravement endommagée et avait plongé des centaines de milliers de personnes dans le noir.

Australie

Une mystérieuse bactérie tue 14 personnes

Une bactérie présente dans les sols a tué 14 personnes dans l'État australien du Queensland, dévasté par des inondations, ont annoncé les autorités, mettant en garde contre une recrudescence de l'épidémie.

Ces 14 personnes sont décédées depuis janvier dans l'État du nord-est de l'Australie, ont rapporté à l'AFP des responsables de la Santé.

La mélioïdose, une maladie rare et résistante aux antibiotiques causée par une bactérie présente dans la terre ou la boue, apparaît généralement dans les zones tropicales après de fortes pluies ou des inondations. Si des cas avaient déjà été enregistrés dans le Queensland les années précédentes, 2025 est "une année record", alerte Jacqueline Murdoch, directrice des services de santé publique du Queensland. "Nous n'avons jamais rien vu de tel", a-t-elle assuré à la chaîne nationale ABC.

Selon les données du département de santé du Queensland, 94 infections ont été recensées depuis le début de l'année.

La maladie touche principalement les personnes en contact avec de la terre ou de l'eau contaminée. L'infection se produit notamment si la bactérie est inhalée ou pénètre dans le système sanguin, notamment par des lésions cutanées, a précisé Mme Murdoch.

Le taux de mortalité de la mélioïdose peut atteindre 50%, car "l'organisme est très agressif et résistant aux antibiotiques", met en garde John Bowman, microbiologiste à l'université de Tasmanie. Les symptômes de la maladie comprennent de la fièvre, des difficultés à respirer, de la toux et des maux de tête. Alors que l'équipe de Mme Murdoch se penche sur cette recrudescence de cas, elle estime que le "climat n'y est pas pour rien". Le Queensland, dans le nord-est de l'Australie, a connu de graves inondations après plusieurs tempêtes qui ont provoqué des pluies torrentielles dans certaines parties de l'État ce mois-ci, engloutissant habitations et routes et favorisant la diffusion de la bactérie.

Chine

Un robot devient fou lors d'un festival

Les participants à la fête du printemps de Tianjin, en Chine, ont vécu une scène alarmante le 9 février. Un robot a semblé perdre le contrôle de la situation et s'en prendre à des membres de la foule. Certains commentateurs affirment que le robot a simplement trébuché. D'autres prétendent que son comportement de « Terminator » marque une étape effrayante vers des scénarios dystopiques et de science-fiction dans lesquels les robots se retournent contre l'humanité.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Une nounou prête à tout
 15h50 L'enfant que l'on m'a volé
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Mademoiselle Holmes
 22h05 Mademoiselle Holmes
 23h10 Eurodreams
 23h15 Mademoiselle Holmes

12h55 Journal
 13h00 Journal
 13h40 Journal Météo Climat
 13h45 Basique, l'essentiel de la musique
 13h50 Ça commence aujourd'hui
 15h00 Ça commence aujourd'hui
 17h10 Affaire conclue
 17h50 Affaire conclue
 18h00 Tout le monde a son mot à dire
 18h35 N'oubliez pas les paroles
 19h10 N'oubliez pas les paroles
 19h55 Journal
 20h00 Journal
 20h25 Envoyé spécial
 20h50 Journal
 21h00 Mot de passe : le duel
 21h10 Envoyé spécial
 23h00 Complément d'enquête
 00h10 Infrarouge : débat
 00h32 Le Château
 01h40 Les sacrifiés de l'IA
 02h55 Météo Outre-mer
 03h00 Emissions religieuses
 04h10 Séville la mauresque

CANAL+

3

10h58 Cinéma par... Roschdy Zem
 12h01 La boîte à questions
 12h06 Césarissime 2025
 12h21 En aparté
 12h56 Clique
 13h28 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
 14h24 Marie-Antoinette confidentielle
 14h53 Marie-Antoinette confidentielle
 15h22 Têtâtête(s)
 15h36 Rosalie
 17h28 Iris et les hommes
 19h04 La boîte à questions
 19h11 Clique
 19h47 Césarissime 2025
 20h01 En aparté
 21h09 Dexter : Les Origines
 21h59 Dexter : Les Origines
 22h49 Dexter : Les Origines
 23h40 Clique
 00h51 La Nouvelle Femme
 02h29 Têtâtête(s)

12h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 12h55 Météo à la carte
 14h35 Tandem
 15h40 Tandem
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h58 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h03 Le journal des talents
 20h11 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 Meurtres à...
 22h45 La France en vrai
 23h40 La France en vrai
 00h05 Secrets d'histoire
 02h00 La p'tite librairie

6

arte

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Pékin express
 22h10 Pékin express
 23h45 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
 00h10 Qui veut être mon associé ? La suite

10h20 Kenya : la terre des contrastes
 11h15 La vie sauvage à l'épreuve du béton
 13h00 Naples : des profs des rues contre la Camorra
 13h35 Pile ou face
 15h25 Des volcans et des hommes
 15h55 Les monts Métallifères
 16h40 Les monts Métallifères
 17h25 Invitation au voyage
 18h10 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Nismet
 21h35 Nismet
 22h15 Nismet
 22h50 Nismet
 23h35 The Last Town : Une ville contre la Silicon Valley
 02h00 Umoja, le village sans hommes



TF1

21h10

MADemoiselle HOLMES



La commissaire Billon demande à Charlie de l'accompagner dans le choix des mets et vins pour son futur mariage. Cette dernière va épouser Vince dans elle est follement amoureuse. Elles partagent une dégustation qui laisse place aux confidences. Au moment de discuter les points budgets, Charlie profite de ce moment pour s'éclipser et visite le château où se déroulera la cérémonie. Un cri l'interpelle. Le directeur de la demeure est trouvé mort dans son bureau, une plaie à l'abdomen. L'arme du crime a disparue.

Acteur: Lola Dewaere (Charlie Holmes), Tom Villa (Samy Vattel), Thomas Jouannet (Chris Hervieu)

CANAL+

21h10

DEXTER : LES ORIGINES



Deb décide de partir en voyage avec son mystérieux petit ami. Dexter est chargé de la retrouver. Pendant ce temps, Harry et LaGuerta se rendent à Tampa afin d'enquêter sur un tueur en série. De son côté, la police de Miami se rapproche des personnes suspectées d'avoir enlevé Nicky.

Acteur: Patrick Gibson (Dexter Morgan), Christian Slater (Harry Morgan), Molly Brown (Debra Morgan), Michael C. Hall (le narrateur), Brittany Allen (Laura Moser), Voir plus
Realisateur: Monica Raymond

3

20h50

MEURTRES À...



Gabrielle Sandraz, journaliste, s'est installée dans une belle demeure sur les hauteurs de Brides-les-Bains. Son mari Georges, qui s'est enfui du village il y a dix ans après avoir été accusé de meurtre, est retrouvé mort. Gabrielle ne se remet pas de cette brutale disparition. Le commandant Julien Forest, 45 ans, est chargé de l'enquête dans cette petite station thermale apparemment tranquille. Il connaît bien Gabrielle. Ils vont faire équipe pour mener les investigations. Mais dans cette vallée de Savoie, la loi du silence règne...

Acteur: Line Renaud (Gabrielle Sandraz), Patrick Catalifo (Julien Forest)



ORAN

22 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h36
18h56
67%
13 km/h

Alger	☁	15-08
Constantine	☁	16-04
Annaba	☁	18-05
Ouargla	☀	24-07
Mostaganem	☁	20-12
Béchar	☀	22-11

Camp de Tolkaram
(Cisjordanie occupée)

L'entité sioniste a déplacé 12.000 Palestiniens

L'armée sioniste poursuit son opération meurtrière dans le camp de la ville de Tolkaram, dans le nord de la Cisjordanie occupée, pour le 30e jour, provoquant des destructions massives de maisons et d'infrastructures et déplaçant 12.000 Palestiniens, selon les autorités locales. Le vice-gouverneur de Tulkarem, Faisal Salama, a déclaré, dans un communiqué de presse, que «les autorités (sionistes) occupent toujours le camp de Tulkarem et l'assiègent pour le 30ème jour consécutif et déplacent ses résidents sous la menace des armes». Il a précisé que «plus de 12.000 citoyens sur 16.000 ont été déplacés du camp de Tulkarem et que le processus éducatif est toujours complètement perturbé». Il a ajouté que «ces forces (sionistes) continuent de semer le chaos dans les maisons, les rues, les ruelles et toutes les installations du camp». Selon lui, les forces d'occupation ont pavé une route qui a pénétré en profondeur dans quatre quartiers du camp de Tulkarem ce qui «a conduit à la démolition de 26 bâtiments, les enterrant complètement et causant de graves dommages à tous les bâtiments et installations environnants».

Maroc

Normalisation sans limites avec l'entité sioniste et cap sur la répression

Le régime marocain poursuit l'approfondissement de ses relations avec l'entité sioniste, ignorant les crimes quotidiens contre le peuple palestinien et défiant la volonté populaire opposée à cette trahison. Bien au-delà des accords officiels, cette alliance contre-nature s'étend désormais à tous les secteurs, tandis que la répression s'abat sur ceux qui osent s'y opposer. Alors que de nombreuses nations prennent position contre l'occupation, le Makhzen, lui, persiste dans son alignement avec l'entité criminelle, bafouant les principes éthiques et historiques, et tournant le dos à une cause juste qui incarne la conscience des peuples. Face à cette compromission flagrante, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation a vivement dénoncé l'entêtement du régime à renforcer ses liens avec l'entité sioniste, tout en réprimant féroce les militants pro-palestiniens. Dans un communiqué rendu public mardi, son Conseil national a souligné que "l'Etat marocain persiste dans la voie de la normalisation malgré les crimes (sionistes) de génocide et de purification ethnique avérés et confirmés par la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale". Le communiqué met en lumière la nature désormais structurelle de cette collaboration, affirmant que "le Maroc ne se contente plus de relations diplomatiques formelles, mais devient un acteur à part entière du projet sioniste". Des navires chargés de marchandises et d'armes en provenance et à destination de l'entité sioniste accostent librement dans les ports marocains, alors que d'autres nations refusent de les accueillir. Pendant ce temps, des foires économiques ouvrent leurs portes aux criminels de guerre, au mépris total des sentiments de millions de Marocains qui perçoivent cette normalisation comme une honte nationale.

Préservation de la paix et sécurité internationales

L'Algérie ne ménagera aucun effort

Le Secrétaire général (SG) du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a réitéré, mardi depuis Genève, l'engagement de l'Algérie à ne ménager aucun effort pour contribuer à la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et à la prévention des conflits armés et des foyers de tension. S'exprimant lors de la conférence de haut niveau sur le désarmement qui se tient à Genève, M. Magramane a déclaré que l'Algérie, tout en s'acquittant de ses responsabilités en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2024-2025, "s'engage à ne ménager aucun effort pour contribuer aux efforts internationaux visant à maintenir la paix et la sécurité, et à mettre fin aux conflits armés et aux foyers de tension qui, malheureusement, continuent de coûter la vie à des milliers d'innocents". Il a réitéré, dans ce sens, l'appel de l'Algérie à tous les acteurs de la communauté internationale pour redoubler d'efforts afin de consacrer davantage l'approche multilatérale dans la gestion des relations internationales, en vue de "surmonter les tensions actuelles et de favoriser des solutions pacifiques et négociées aux conflits, plutôt que de recourir à la force", en évoquant l'agression sioniste contre la bande de Gaza. Exprimant le soutien de la délégation algérienne au nouvel agenda pour la paix de 2023 présentée par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, M. Magramane a souligné la nécessité de concrétiser les recommandations contenues dans "le pacte du Sommet de l'avenir", dans son volet relatif au désarmement. Il a également rappelé le soutien de l'Algérie, qui a déjà présidé le Comité du désarmement en 1979 avant sa transformation en Conférence du désarmement, aux efforts visant à redynamiser le mandat de cette conférence, précisant



que l'Algérie "aspire à intensifier les efforts communs pour relancer cet espace de négociation à l'effet de préserver sa crédibilité, notamment à travers la reprise des travaux thématiques et la mise en place d'instruments juridiques internationaux contraignants, en particulier en ce qui concerne le désarmement nucléaire, qui demeure une priorité absolue". Face à cette situation passive que connaît le désarmement et à l'échec de la 10e conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à adopter son document final, ce qui constitue "une grande déception au vu du besoin urgent de résultats concrets", l'Algérie a appelé à réunir toutes les conditions nécessaires à la tenue et au succès de la 4e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies dédiée aux questions de désarmement, afin de dépasser l'impasse actuelle. Magramane a saisi cette occasion pour rappeler que l'Algérie, convaincue de la priorité absolue du désarmement nucléaire, a participé au processus de rédaction et d'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et a été

parmi les premiers pays à le signer, soulignant ainsi que le seul moyen de garantir le non-recours aux armes nucléaires est de les interdire voire les éliminer. Cette conviction se renforce de plus en plus en Algérie "ayant souffert et souffre encore des graves conséquences humaines et environnementales causées par les explosions nucléaires menées par le colonisateur français sur notre sol, où de vastes zones du désert algérien demeurent en proie aux effets de ces explosions, dont des maladies graves et des handicaps, au moment où la puissance coloniale ne s'est même pas donnée la peine de nettoyer les déchets résultant de ces expériences, sans pour autant parler du black-out imposé en s'abstenant de fournir toute information précise sur leurs lieux ou encore l'étendue de leur impact". Ainsi, l'Algérie a réitéré son appel à la partie responsable de ces essais nucléaires à "assumer pleinement ses responsabilités internationales en prenant à sa charge les frais de réhabilitation des sites des essais nucléaires et de leur nettoyage des déchets nucléaires toxiques ainsi que l'indemnisation des victimes (...)".

Pour mettre la lumière sur les crimes commis à Ghaza

L'Algérie appelle à une enquête internationale

L'Algérie a appelé, mardi, à la mise en place d'une commission d'enquête internationale pour mettre la lumière sur tous les crimes commis par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens, précisant que les responsables de ces crimes devraient rendre des comptes. "Il est impératif de mettre sur pied une commission internationale pour mener des investigations à propos de toutes les allégations (de crimes) en rapport avec la situation dans les territoires palestiniens occupés. Chaque vie innocente perdue mérite de faire l'objet d'investigations transparentes et indépendantes", a soutenu, à New York, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama. Lors de son intervention à une réunion au Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient, M. Bendjama a affirmé que l'Algérie exigeait que les auteurs des crimes commis à Ghaza, lors de l'agression sioniste, "quels qu'ils soient, doivent impérativement rendre des comptes". Pour l'Algérie, il n'y a pas de double stan-

dard. Chaque vie innocente doit être protégée. Ce principe est au cœur du droit humanitaire international qui protège les civils, particulièrement les femmes et les enfants durant les conflits armés", a-t-il rappelé. "Nous croyons en la justice qui ne connaît aucune frontière. Personne n'est au-dessus de la loi et personne ne devrait jouir de l'impunité", a-t-il ajouté. "Près de 18.000 enfants ont été tués à Ghaza. Ne méritent-ils pas une enquête indépendante et que des comptes soient rendus?", s'est-il interrogé. Le diplomate algérien a ajouté que 8000 femmes innocentes, 1000 employés du secteur de la santé et plus de 200 journalistes sont tombés en martyrs à Ghaza, se demandant, là aussi, si toutes ces victimes ne méritaient pas qu'une enquête internationale soit ouverte à leur sujet. "La reddition de comptes et la justice sont essentielles pour éviter que de telles horreurs se reproduisent. A ceux qui croient que le cessez-le-feu a mis fin aux souffrances de la popu-

lation à Ghaza, je dis +Vous faites erreur+", a dit Amar Bendjama, rappelant les six nouveaux-nés morts de froid dans un hôpital à Ghaza. "C'est cruel. C'est inacceptable", a-t-il martelé. Le diplomate a indiqué, en outre, que malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis janvier, la situation à Ghaza "reste une source de graves préoccupations", déplorant en même temps, les agressions commises par l'occupant sioniste en Cisjordanie. A ce propos, M. Bendjama a relevé que l'occupant sioniste focalisait désormais son attention sur la Cisjordanie "où le degré de destruction et celui de la violence des colons est particulièrement alarmant", constatant également une "expansion agressive" des colonies sionistes, couplée à des campagnes de destruction ciblant les maisons palestiniennes. Il citera à ce propos, un haut responsable sioniste qui a soutenu que l'objectif de l'entité sioniste pour 2025 était de démolir plus que ce que les Palestiniens étaient en train de construire en Cisjordanie.